



## EDITO

Tout au long des vagues successives de la crise COVID que nous avons connues ces deux dernières années, il est très vite apparu que les milieux d'accueil de la petite enfance étaient des services indispensables au bon fonctionnement de notre société. A l'instar du secteur hospitalier, vous êtes resté ouverts aux moments les plus difficiles de la crise et vous avez donné votre maximum pour garder une offre d'accueil de qualité en répondant aux sollicitations des parents qui malgré tout avaient besoin de vous pour accueillir leurs enfants.

Soyez assurés de la reconnaissance la plus profonde de l'ONE à cet égard, alors que vos préoccupations premières eurent pu être naturellement tournées vers d'autres sujets, et l'ont d'ailleurs été dans le même temps, cumulant ainsi les défis à relever. Je pense principalement à la réforme du système d'accueil de la petite enfance en Fédération Wallonie-Bruxelles, avec la transformation des milieux d'accueil pour certains, le refinancement de l'accueil collectif et le statut de travailleurs salariés pour les accueillants à domicile.

Aujourd'hui, alors que la COVID-19 se profile sur un mode endémique (et espérons-le, ne soit plus l'objet de nouvelles vagues), nous pouvons donc regarder avec un peu plus de sérénité l'avenir, forts par ailleurs de ce que l'ONE a pu négocier avec le Gouvernement dans son contrat de gestion pour assurer la poursuite de cette grande réforme de l'accueil de la petite enfance.

Au moment où dans les prochains jours je partirai à la retraite, je tiens à vous dire combien cela a été un honneur pour moi d'avoir été à la tête de l'ONE pendant plus de 14 ans. Un ONE qui est certes une administration publique, mais qui est bien plus, à savoir tout un secteur, un ensemble de professionnels qui agissent au quotidien pour le bien-être et le développement des enfants et le soutien à leurs parents dans les structures qui sont partenaires de l'ONE dans l'accomplissement de ses missions. Cela a été un honneur mais aussi un plaisir de vous avoir côtoyés directement ou moins directement, sachant quel est votre engagement pour une société meilleure où chaque enfant doit pouvoir trouver sa place et s'épanouir.

Je vous souhaite le meilleur.

Benoît Parmentier  
Administrateur général ONE

N°45 / 2022

## SOMMAIRE

### **AU QUOTIDIEN** P. 2-9

- L'investissement des espaces extérieurs (IEE) en plein essor

### **ZOOM SUR** P. 10-15

- Les questions de genre en Petite Enfance : Focus sur les pères

### **SANTÉ** P. 16-21

- Les pleurs prolongés d'un bébé peuvent parfois exaspérer...  
- syndrome du bébé secoué
- Recommandations en matière de conservation du lait maternel : nouveautés
- Recommandations en matière de stérilisation des biberons : nouveautés
- Formation AFSCA en ligne

### **ENVIRONNEMENT** P. 22-26

- Un choix éclairé sur la lumière en milieu d'accueil

### **ACTUALITÉ** P. 27-31

- Réforme de l'accueil petite enfance : bilan & perspectives
- Réforme des rythmes scolaires annuels

### **JURIDIQUE** P. 32

- Le RGPD, qu'est-ce que c'est et en quoi cela vous concerne ?

### **RECETTE** P. 33-34

- Le sarrasin

### **À ÉPINGLER** P. 35

- Raconte-moi un livre...  
Une contribution à l'éveil culturel en milieu d'accueil



## L'INVESTISSEMENT DES ESPACES EXTÉRIEURS (IEE) EN PLEIN ESSOR

**Au constat d'une diminution du temps passé à l'extérieur dans les pays développés, l'Investissement des Espaces Extérieurs reste une préoccupation en Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB). Les recherches soulignent l'importance d'encourager l'IEE en reconnaissant le rôle fondamental que peuvent jouer les adultes, parents et professionnel-le-s.**

Elles montrent également que « l'IEE contribue grandement au développement global des enfants et particulièrement à leur santé physique, motrice et psychologique, à leur socialisation, à l'éveil des sens, au développement de leur autonomie et à l'apprentissage d'une gestion mesurée des risques. »<sup>1</sup>

C'est au départ de ce constat qu'une recherche commandée et financée par l'ONE a été menée en 2020 par le RIEPP et l'ULiège sur les perceptions/représentations de l'investissement de l'espace extérieur par les enfants, par les parents et les professionnels. Pour ce faire, les chercheurs sont allés sur le terrain les interroger pour tenter de comprendre ce qui fait que les enfants, depuis la crèche jusqu'aux plus grands de l'accueil temps libre, investissent ou non leurs environnements : quand, avec qui, pour faire quoi et quels sont les obstacles ou au contraire ce qui facilite/encourage ce temps passé à l'extérieur ?

Parallèlement à ce travail de recherche, beaucoup de milieux d'accueil de la FWB se sont mis en projet sur cette question. Nous avons récolté les témoignages de huit d'entre eux. Comment se sont-ils lancés dans leur projet ? A quels freins ont-ils fait face ? Quels leviers leur ont permis d'avancer ? Quelle plus-value peuvent-ils observer dans le quotidien des enfants ? ...

A l'heure où l'ONE lance sa nouvelle campagne sur l'investissement des espaces extérieurs, arrêtons-nous sur quelques témoignages de projets concrets que nous vous proposons d'articuler aux conclusions de cette recherche.

### AU DÉPART DU PROJET, UN ACCOMPAGNEMENT

#### UNE SENSIBILISATION AUX BIENFAITS ET AUX OPPORTUNITÉS D'EXPÉRIMENTATIONS DE L'IEE

Pour les milieux d'accueil interrogés, au départ de la mise en projet, il y a la volonté d'apporter aux enfants accueillis ainsi qu'aux professionnels d'avantage de bien-être.

Ce travail de (re)sensibilisation aux bienfaits de l'IEE, et ce au travers de différents moyens (journées pédagogiques, formations, médias, articles, brochures, rencontres avec le/la Coordinateur/trice accueil, réunions d'équipe...) semble être le point de départ des témoignages recueillis. Y sont abordés tant les aspects de la santé physique et psychique de l'enfant, tant les aspects liés aux expérimentations possibles, qu'elles soient motrices, sensorielles, cognitives que les aspects de dynamique de groupe...

Comme le préconisent les chercheurs, un autre point d'appui intéressant consiste à partir de ce que nous aimions faire quand nous étions enfant. Cela amène une dynamique positive, centrée sur l'enfant et la notion de plaisir. Il y a également là, une invitation à relativiser certaines appréhensions au regard de la nécessité d'expérimenter pour apprendre. L'accent est alors mis sur l'enfant et particulièrement l'importance de l'observer, lui donner plus de place active, tenir compte de son ressenti par rapport à l'investissement des espaces extérieurs.

<sup>1</sup> Références : Jidovtseff, B., & Pirard, F. (coord.) (2020).



Crèche « Allô Candy », Gosselies

Témoignages



### Crèche de Grivegnée, Liège

« Ce qui motive, c'est aussi le fait de savoir qu'il y a des bénéfices pour la santé des enfants dont l'importance pour la vue... »

« Les saisons et ses spécificités sont des occasions d'investir les EE (soleil, neige, feuilles mortes...), elles sont sources de découvertes, de plus d'autonomie, d'apprentissages par ex : nouvelles textures... »

### Crèche « Yvonne Vieslet », Marchienne-au-Pont

« Cette sensibilisation s'est mise en place via différents canaux. Il y a d'abord eu les journées pédagogiques à l'intention des responsables de crèches organisées par l'ONE qui m'a permis de poser les balises afin de susciter la motivation de l'équipe. Ensuite, il y a eu une première rencontre organisée au sein du milieu d'accueil sous forme de journée pédagogique pour l'ensemble de l'équipe »

### UN TRAVAIL SUR LES REPRÉSENTATIONS

En amorce à ce travail de mise en projet, beaucoup de responsables ont également permis aux professionnels de déposer leurs inquiétudes par rapport à l'investissement des espaces extérieurs afin de limiter, avec leur équipe, les freins liés aux contraintes mais également à leurs croyances.

Comme le recommande la recherche, il est important de « travailler sur les représentations des professionnels en identifiant les tensions, en soutenant la réflexivité des professionnels dans l'analyse des effets de leurs pratiques, en insistant sur les bénéfices, en déconstruisant les a priori sur certaines activités à risque (grimper, utiliser des outils, etc.) et en travaillant sur les émotions liées à la nature. Les représentations et le vécu des adultes sont des éléments très importants à prendre en compte parce qu'ils influencent les règles qu'ils fixent aux enfants. »

Témoignage



### Crèche « L'Arbre à cabanes », Gosselies

« Lors de la 1<sup>ère</sup> réunion abordant le sujet, chaque membre de l'équipe s'est posé des questions quant à sa propre position face à la notion « d'investir l'extérieur ». L'équipe a pu réaliser que chacun avait son vécu, sa représentation de ce mot « extérieur » ».

Les représentations renvoyées par les professionnels lors de ces rencontres abordaient notamment les peurs/difficultés liées à la notion du temps, du climat, du risque mais aussi de l'opportunité ou non de sortir à l'extérieur pour les enfants.

Loin d'être anodin, ce travail sur les représentations permet à la fois de se centrer sur les valeurs/croyances intersubjectives de chacun. Une fois exprimées, l'équipe se recentre sur ses pratiques professionnelles soutenues par un projet d'accueil et une posture professionnelle.

### DES CONSTATS, DES OPPORTUNITÉS ET UNE VOLONTÉ...

C'est au départ d'observations des enfants, de leurs réalités de terrain, d'opportunités d'exploration que des équipes se sont fédérées autour d'objectifs précis et que leur projet a pris forme.

Témoignages



### Crèche d'Angleur Dîme, Liège

« Nous avons observé de manière plus fine notre cour et avons fait le constat qu'il y avait des oiseaux, d'autres animaux, des arbres, des haies... et donc tout un potentiel nature à exploiter et à faire découvrir aux enfants. »

### Crèche « Yvonne Vieslet », Marchienne-au-Pont

« L'équipe rapportait que les enfants s'ennuyaient quand ils étaient à l'extérieur mais trouvait qu'ouvrir les espaces pouvaient laisser entrevoir certains dangers »

### Crèche « Allô Candy », Gosselies

« L'espace extérieur existait et était très vaste. Lors des sorties, les puéricultrices rapportaient que les enfants couraient dans tous les sens, se mettaient en danger (haie piquante, terrain incliné, chutes...), se disputaient la place sur l'unique toboggan... »

## DES PROJETS SE DESSINENT

### DES RÉALITÉS DIFFÉRENTES AMENANT DES DÉFIS DIFFÉRENTS...

Dans cette rubrique, nous vous proposons d'ouvrir la porte de chacun des milieux d'accueil pour vous présenter de manière assez succincte leurs réalités et les objectifs qu'ils se sont fixés.

Pour la **crèche « Allô Candy »**, qui bénéficie d'un très vaste espace extérieur, ressenti par les professionnels comme insécure et source de tension pour les enfants, le projet a été de l'aménager comme une continuité des espaces intérieurs. Il permet aux enfants d'avoir accès à différents types d'activité. Pour cette structure, tout ce qui se faisait à l'intérieur peut se faire aujourd'hui à l'extérieur dans la continuité des repères. Pour ce faire, la crèche a été accompagnée par un opérateur de formation tant dans la phase réflexive que dans la mise en œuvre.



Crèche « Allô Candy », Gosselies

Pour la **crèche de Grivegnée**, la volonté de départ a été de permettre aux enfants de découvrir, d'apprendre de nouvelles compétences qu'ils n'auraient pas développées à l'intérieur. Pour ce faire, leur projet a été d'aménager dans le patio, un jardin sensoriel, permettant aux enfants d'être auteurs de leurs découvertes visuelles, auditives et tactiles grâce aux jeux de lumière et de couleurs mais aussi comme support à la régulation de leurs émotions dans une journée où les sollicitations sont souvent importantes.



Crèche de Grivegnée

Pour la **crèche « Châtelimômes »**, située au centre de Charleroi, qui ne bénéficie comme espace extérieur que d'une cour de récréation, le défi était de l'aménager en réel terrain d'aventures et de découvertes répondant aux besoins d'exploration et de prises de risques des enfants. Pour ce faire, l'équipe a fait preuve de beaucoup de créativité.

Ce projet d'aménagement a pu aboutir grâce à un réel travail de partenariat entre l'équipe, d'autres structures d'accueil de la région et les parents qui ont été associés dès le début par une présentation du projet lors de la fête des familles et par la collecte de matériaux.



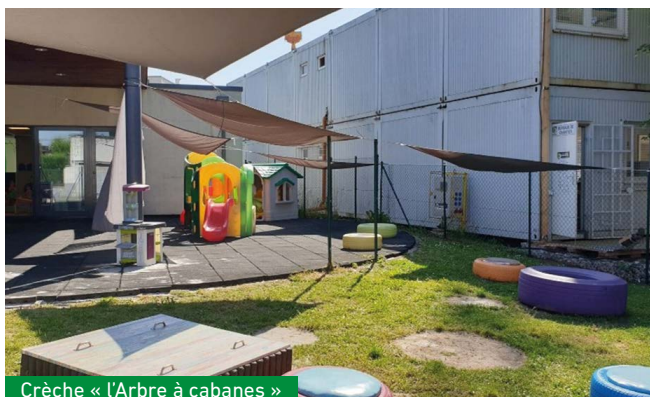
Crèche « Châtelimômes »

Pour la **crèche d'Angleur Dîme**, le projet a démarré progressivement amenant dans un premier temps les professionnels à sortir davantage avec les enfants. Suite aux observations de leur cour, l'équipe a centré son projet sur les oiseaux avec l'installation de nichoirs et mangeoires colorés et puis de bacs potagers. Il permet aux enfants de les observer, de les nourrir, d'écouter leur chant mais aussi de s'occuper des fruits et autres plantes contenus dans les bacs.



Crèche d'Angleur Dîme

Pour la **crèche « l'Arbre à cabanes »**, le projet vient au départ d'une volonté de la directrice. De par son parcours dans les mouvements de jeunesse, elle reste convaincue de l'intérêt des activités extérieures pour les enfants. En se basant sur cette expérience, elle a suscité chez son équipe l'envie de se mettre en projet afin de transposer à l'extérieur toutes les possibilités d'activités intérieures. Cet objectif centré sur l'épanouissement a pris d'autant plus de sens que le projet a germé et fleuri durant la période de confinement. Il a permis à l'équipe de maintenir le lien et la cohérence des pratiques.



Crèche « l'Arbre à cabanes »

Pour l'**Accueil d'urgence « Le Bilboquet »**, le projet s'est centré autour de l'aménagement d'un potager qui rencontre beaucoup de succès auprès des enfants. Il a permis de manière informelle de sensibiliser les enfants à l'environnement, à développer la curiosité et l'attention des enfants et à les impliquer dans les plantations, l'entretien mais aussi la cueillette. La prochaine étape est de partager avec les parents le plaisir que l'activité procure aux enfants.



Accueil d'urgence « Le Bilboquet », Liège

Pour la **crèche des Vennes**, se rendant compte que l'investissement des espaces extérieurs permettait aux enfants de développer d'avantage leur imagination, leur créativité et permettait des expériences riches, la réflexion menée par l'équipe repose davantage sur la possibilité d'assurer une continuité entre l'extérieur et l'intérieur. Pour plusieurs services, il s'est avéré intéressant de gérer les activités extérieures et intérieures simultanément, en laissant la barrière ouverte pour permettre à l'enfant de choisir. Cela permet également aux professionnels de sortir plus aisément avec un petit groupe et ce, plus régulièrement.

Pour la **crèche « Yvonne Vieslet »**, se rendant compte du potentiel de leur espace extérieur et de la plus-value qu'il pouvait apporter aux enfants, le projet, après avoir sécurisé les espaces estimés insécures par les professionnels, s'est centré sur les possibilités d'améliorer et de multiplier les expériences, les découvertes que les enfants pouvaient faire à l'extérieur, quel que soit leur âge, quelle que soit leur section (section des bébés comprise) et la météo. Tout l'équipement a été pensé pour être utilisé à l'extérieur : table à langer, lits, chariots pour transporter les enfants. Les préaux attenants aux sections sont également fréquemment utilisés... En plus de la découverte de la flore, les enfants ont également l'occasion de côtoyer de petits animaux, ce qui leur permet d'apprendre à respecter la nature.

## QUELQUES ASPECTS PSYCHOPÉDAGOGIQUES AU REGARD DE CES TÉMOIGNAGES ET DE LA RECHERCHE

*Cette recherche et les témoignages des crèches mettent en évidence l'importance d'intégrer dans le projet d'accueil ces pratiques autour de l'IEE, notamment au niveau des dimensions suivantes :*

### La continuité intérieur-extérieur

Au niveau des représentations de l'IEE, il y a une tendance à considérer l'intérieur et l'extérieur comme deux espaces résolument différents, aux frontières claires. Et ce, même dans les recommandations de l'ONE... en effet un traitement à part est réservé à ces espaces, qui apparaissent comme secondaires dans la réglementation des milieux d'accueil. Ces représentations à propos de l'espace extérieur méritent d'être questionnées.

*Comment faciliter la continuité entre intérieur et extérieur ?  
Comment investir les environnements de l'enfant dans le milieu d'accueil ?*

### Aller dehors, jouer dehors

Les chercheurs ont analysé les représentations de l'investissement des espaces extérieurs et notamment, l'idée qu'il faut « faire » quelque chose dehors, y aller dans un but spécifique, pour réaliser une activité qui aura été bien préparée en amont.

Or les enfants peuvent « être » simplement dehors, observer, faire une promenade, profiter de la préparation du repas pour aller cueillir des aromates dans la jardinière, considérer l'extérieur comme un espace en continuité avec l'intérieur.



Crèche « l'Arbre à cabanes », Gosselies

*Comment proposer une diversité d'activités qu'elles soient de l'ordre de l'activité organisée ou du jeu libre ?*

*Quel aménagement proposer ?*

## Ce qui se fait dedans peut se faire dehors mais l'inverse pas toujours...

Ils questionnent également le lieu pour les différents moments de vie de l'enfant. Les magazines et dépliants publicitaires conditionnent par exemple la lecture comme une activité d'intérieur... Est-ce nécessairement le cas ? Plusieurs milieux d'accueil ont exploré l'idée d'une continuité entre les espaces. Ils ont, par exemple, proposé des morceaux de tissu, des bacs de fleurs, de la peinture au sol ou des petites barrières composées de branches entrelacées pour permettre de structurer l'espace extérieur un peu comme à l'intérieur, pour que l'enfant garde ses repères. Certaines « règles » ou habitudes ont été assouplies, les accueillant·e·s regardent les choses différemment : ainsi on peut aussi jouer à la dinette dehors et si la petite cuisinière est en même temps un circuit de voiture, eh bien c'est tant mieux !



Crèche « Châtelimômes », Charleroi

Ces petits glissements peuvent sembler anodins mais pour les chercheurs « la description des espaces « entre deux » et de leurs usages et fonctions, permet de réinterroger les frontières, là où tout est possible, là où tout peut se jouer, où des échanges sont possibles entre le « dedans » et le « dehors », non seulement à partir du point de vue des adultes, donc de la règle mais aussi de celui des enfants : comment les espaces sont-ils définis ? Qui peut s'y trouver ? Qu'y trouve-t-on comme objets ? Quels rôles et quelles places y occupent les uns et les autres ? »

## UN PROJET ET SES CONTRAINTES

Comme le déclarent les chercheurs, les conditions météorologiques et de luminosité apparaissent comme un facteur qui influence fortement l'IEE et qui évolue avec l'âge de l'enfant. La pluie et l'obscurité sont les deux conditions qui semblent le plus freiner l'IEE avec les enfants. Le froid apparaît également comme un facteur limitant chez les 0-3 ans. À l'inverse, le temps de neige peut être valorisé et justifier une sortie, ou même prolonger celle-ci, parce que l'imaginaire de l'enfance qui y est lié est connoté positivement pour certain·e·s professionnel·le·s (bataille de boules de neige, bonhomme de neige) et parce que les enfants sont moins susceptibles de se salir.

Les milieux d'accueil le soulignent également. La météo reste un élément incontournable. Si les professionnels investissent d'avantage l'extérieur avec les enfants, quelle que soit la saison, la pluie reste un frein. Afin de pallier cette difficulté, le fait que les enfants et les professionnels

soient équipés quelle que soit la saison et le temps (qu'ils puissent notamment se salir, bénéficier de petites bottes...) limite grandement cette difficulté.

Un autre aspect important est lié à l'organisationnel. Certains professionnels pointent la notion de temps que prend la sortie, du taux d'encadrement qu'elle demande, des aménagements nécessaires... Les études de cas liées à la recherche mentionnent le fait que si pour certains de ces aspects, les équipes ont parfois peu de prise, voire pas du tout, sur d'autres, elles disposent de leviers d'action plus ou moins importants. Ainsi, plusieurs milieux d'accueil ont pensé à l'aménagement d'un espace change extérieur afin de limiter les contraintes liées aux soins individuels. Certains soulignent toutefois des difficultés dans les procédures imposées ou les refus.

Si la notion du risque est habituellement ramenée par les professionnels avant la mise en projet (« c'est plus difficile à surveiller, surtout quand il y a moins de personnel, il y a plus souvent des petits bobos... »), ces témoignages et aspects le sont beaucoup moins lorsque le projet a vu le jour et que l'espace est vécu comme sûr par les professionnels. Ces derniers semblent laisser plus de liberté aux enfants, découvrant chez eux de nouvelles compétences, les laissant manipuler, découvrir et expérimenter de manière plus autonome l'environnement. Pour l'équipe de recherche, il y a intérêt à laisser manipuler des éléments de la nature pour laisser libre place à l'imaginaire de l'enfant et à ses envies. Ces manipulations sont également l'opportunité d'accompagner les enfants dans la gestion de leur prise de risques. Ils mettent en avant que chaque environnement peut susciter de l'intérêt pour l'enfant pour autant qu'on le laisse l'explorer.

## DES RESSOURCES SUR LESQUELLES S'APPUYER



Crèche « Allô Candy », Gosselies

Les chercheurs ont mis en évidence quelques ressources pour soutenir les professionnels dans l'investissement des espaces extérieurs.

Un des premiers leviers est le soutien de la hiérarchie et du pouvoir organisateur. Certains milieux d'accueil insistent sur le rôle de la responsable qui impulse et réunit l'équipe autour d'un projet mais qui fait également preuve de reconnaissance pour le travail engagé.

Témoignages



### Une puéricultrice de la crèche « Le Bilboquet », Liège

« Nous avons une reconnaissance de notre responsable et ça nous donne plein d'énergie et de soleil. »

Comme évoqué plus haut, la recherche démontre l'intérêt de travailler sur les représentations mais aussi de mobiliser les souvenirs d'enfance des professionnels.

En plus de ces leviers, les milieux d'accueil insistent quant à eux sur l'importance de la mobilisation de toute l'équipe, de la formation et de l'accompagnement.

Témoignages



### Crèche « Allô Candy », Gosselies

« La motivation des puéricultrices et leur connaissance (observation) fine des enfants et de ce qui leur plaît. La présence de l'opérateur de formation a été rassurante et structurante. Le temps laissé entre deux journées pédagogiques a permis de réfléchir, tester, avancer en douceur... Le soutien du comptable de l'ASBL a été salvateur (apport d'outils, apport physique, motivation personnelle, idées, suivi régulier...) »

### Crèche « Châtelimomes », Charleroi

« La motivation de l'équipe, les objectifs personnels des professionnels, l'aide et la participation des parents, les journées pédagogiques d'aménagement à la crèche, la journée pédagogique ATL et l'introduction des éléments de travail dans notre projet d'accueil ont été les principaux leviers de notre projet ».

D'autres structures ont également pu bénéficier d'un échange avec leurs pairs, s'enrichissant des expériences des uns et des autres, partageant autour de leurs difficultés mais également des leviers actionnés. Cet échange entre structure semble être très soutenant pour les professionnels.

Témoignages



### Crèche d'Angleur Dîme, Liège

« Les points de départ ont été une information sur la possibilité de s'engager dans un dispositif d'accompagnement de projets IEE avec d'autres crèches. »

### Crèche « Châtelimomes », Charleroi

« Le fait d'avoir le soutien d'autres structures avoisinantes et d'avoir pu réfléchir ensemble, profiter de leur aide et de leur réflexion, a été très porteur pour notre équipe. »

Enfin, il y a les observations au jour le jour, suite à l'investissement par les enfants de leurs nouveaux espaces : un meilleur sommeil, un meilleur appétit, une plus grande sérénité, moins de conflits que dans les jeux en intérieur, l'apparition de nouvelles pratiques de jeu et la découverte de facettes de l'enfant, tant pour le parent que pour le professionnel. Cela semble également porteur pour la pérennisation du projet.



Crèche « Allô Candy », Gosselies

### UNE MOBILISATION NÉCESSAIRE DES FAMILLES

Pour tous les milieux d'accueil qui ont témoigné, il leur a semblé indispensable d'associer les parents dès le début de la réflexion. Comme pour les professionnels, il était important de pouvoir accueillir et tenir compte des inquiétudes des parents mais aussi mettre du sens par rapport à ce projet en insistant sur les bienfaits que celui-ci pouvait apporter à leurs enfants.

Témoignage



### Crèche de Grivegnée, Liège

« Certains parents ont des craintes par rapport à l'IEE au niveau maladies, blessures, l'herbe mouillée... »

Pour la plupart des familles, ce projet a été accueilli de manière positive et prend d'autant plus de sens, que convaincus des bienfaits des activités extérieures, les parents regrettent de ne pas pouvoir les investir davantage avec leurs enfants. Par rapport à ce point, la recherche démontre les inégalités d'accès des familles aux espaces extérieurs. Certaines familles disposent d'un espace extérieur privé, d'autres pas. Ces dernières doivent investir les espaces publics si elles souhaitent sortir avec leurs enfants, mais selon le quartier où elles habitent, elles disposeront ou non d'espaces publics de

qualité et accessibles, leur procurant de manière variable un sentiment de sécurité.

La recherche relève également cette dissonance entre les familles. Si l'IEE peut mettre en évidence l'existence de tensions entre parents et professionnels, il peut refléter au contraire une confiance réciproque voire une alliance éducative. L'IEE peut alors devenir une réelle opportunité de renforcer les relations entre tous les acteurs.

Pour ce faire, certains milieux d'accueil ont profité de moyens festifs pour présenter le projet, ont fait appel aux parents dans le cadre de la collecte de matériels de récupération, ou dans la construction des aménagements. D'autres ont créé de la documentation pédagogique affichée dans leur hall d'entrée afin d'illustrer ces sorties : le plaisir que les enfants prennent, les découvertes qu'ils font, la curiosité qui les anime. Comme l'avance la recherche, il apparaît important de l'inscrire dans le projet d'accueil, notamment pour le présenter aux nouvelles familles.

## DES PROJETS QUI S'INSCRIVENT DANS LE TEMPS



Crèche « l'Arbre à cabanes », Gosselies

Loin d'être un projet ponctuel, il s'agit pour les milieux d'accueil d'un réel défi, s'inscrivant de la durée, dans une perspective de pérennisation des pratiques éducatives liées à cet investissement des espaces extérieurs.

Témoignages



### Crèche « Y. Vieslet », Marchienne-au-Pont

« La présentation du projet aux parents quand ils viennent visiter la crèche avant l'inscription de leur enfant. Ils savent donc en inscrivant leur enfant que celui-ci passera du temps en extérieur et ce que cela implique. »

### Crèche « Allô Candy », Gosselies

« La présentation du projet aux parents lors d'un petit déjeuner et la rédaction d'une fiche « espace extérieur » qui leur est destinée permettent de maintenir une fierté par rapport à ce projet. »

### Crèche des Vennes, Liège

« Pour permettre la participation des parents, les professionnels ont encouragé l'apport de matériel pour l'aménagement ou l'apport de « trésors » récoltés lors de promenades en famille... »

### Crèche d'Angleur Dîme, Liège

« En projet, nous souhaitons réaliser des panneaux photos pour montrer aux parents les activités réalisées en extérieur et les sensibiliser en montrant l'implication des enfants dans toutes ces tâches en lien avec la nature que nous intégrons dans l'EE. »

Témoignages



### Crèche « Y. Vieslet », Marchienne-au-Pont

« Le projet est un projet de longue haleine. Il s'inscrit sur plusieurs années et doit être travaillé de manière continue malgré les hauts et les bas, la baisse de motivation parfois de certains. »

### Crèche « Allô Candy », Gosselies

« Le projet demande au quotidien une implication du personnel et un certain entretien, il doit être constamment travaillé et réfléchi... »

La difficulté rencontrée par les milieux d'accueil quant à la continuité des pratiques liées à l'investissement des espaces extérieurs semble liée au manque de stabilité des équipes et la désorganisation qu'elle engendre. Pour y pallier, il importe que l'accompagnement des nouveaux collègues soient pensé et que ces pratiques fassent partie intégrante du projet d'accueil.

Témoignages



### Crèche d'Angleur Dîme, Liège

« Si l'équipe perd un élément moteur (puéricultrice ou responsable) cela peut fragiliser la poursuite du projet. »



### Crèche « l'Arbre à cabanes », Gosselies

« La difficulté réside davantage dans le maintien, dans l'entretien de cette dynamique vers l'extérieur souvent mise à mal par la météo ou/et par de nouveaux collègues. »

### Crèche « Yvonne Vieslet », Marchienne-au-Pont

« Il faut sensibiliser et impliquer les nouveaux membres du personnel. Cela fait même partie intégrante de l'entretien d'embauche en ce qui me concerne. »

De ces témoignages, nous retiendrons que le projet d'IEE prend du temps, se cultive, se (re)travaille en équipe, avec les familles et avec les partenaires. Telle une plante, il convient d'en prendre soin.

En plus des multiples bienfaits qu'il apporte aux enfants et aux adultes, il est également une opportunité de (re) donner du sens, de la cohérence et de la reconnaissance aux pratiques. Il permet de sortir des routines, d'observer différemment les enfants, et d'échanger davantage avec les enfants, entre collègues, avec les familles... il permet également de dynamiser l'équipe et de nourrir le projet d'accueil.



Toutefois, au vu des multiples contraintes et difficultés du quotidien, il importe d'assurer une veille constante et une réflexion permanente en permettant par des réunions d'équipe, des temps d'échange pour soutenir la mobilisation de l'équipe.

Pour leur investissement et leur témoignage, nous remercions les milieux d'accueil qui nous ont ouvert leurs portes, nous permettant d'illustrer grâce à leur expérience les résultats de cette recherche, nous faisant part, avec beaucoup d'authenticité et de générosité, de leur cheminement en tenant compte de leur réalité.

Julie NAUWELAERTS,  
Conseillère pédagogique ONE,

en collaboration avec Béatrice DUCHESNE  
et Béatrice LECOCCQ,  
Coordinatrices accueil ONE,

et Anne BAUDAUX,  
Conseillère à la Direction Recherches et Développement  
ONE

#### POUR ALLER PLUS LOIN :

- Perceptions de l'investissement des espaces extérieurs par les enfants et les jeunes et des risques liés à celui-ci. Analyse des représentations des parents et des professionnels. Jidovtseff, B., & Pirard, F. (coord.) (2020). Synthèse de recherche. Bruxelles : ONE.  
En ligne : [www.one.be](http://www.one.be) > RECHERCHES > Investir l'extérieur avec les enfants > Synthèse de la recherche
- A la recherche de la vitamine verte ou comment investir et aménager l'espace extérieur avec des jeunes enfants, Flash Accueil 34, ONE - 2018.
- Brochure « Vitamine V(erte) – La nature s'invite dans les espaces extérieurs des milieux d'accueil (0-6 ans) » - GoodPlanet Belgium – 2016



## LES QUESTIONS DE GENRE EN PETITE ENFANCE : FOCUS SUR LES PÈRES

Partir des questions de genre pour proposer un focus sur les pères, explorer les places qu'ils prennent et celles que nous leur donnons... Autant de pistes de réflexion à poursuivre individuellement et/ou en équipe.

Depuis 2018, une série de recherches soutenues par l'ONE explorent les questions de genre dans le secteur encore principalement matricentré de la Petite Enfance. Celles-ci se sont centrées sur l'accueil et l'accompagnement des pères. Co-construits avec les professionnels de terrain, les résultats sont autant « d'outil à penser » pour soutenir l'évolution de nos pratiques professionnelles.

### LE GENRE EN QUESTION



Source : Référentiel Soutien à la parentalité, ONE.

S'intéresser aux questions de genre, c'est se demander pourquoi nous considérons un objet, un trait de caractère, un comportement ou une activité comme approprié pour un homme et pas pour une femme (ou inversement). Le genre renvoie à ce qui est construit par la société, c'est-à-dire par le lieu, l'époque et la culture dans laquelle nous vivons.

C'est le genre qui fait, par exemple, que dans notre culture, les faire-part annonçant la naissance des petites filles sont souvent roses, plutôt que bleus. C'est ce qui fait également que les parents éviteront d'habiller leur petit garçon avec des vêtements roses, alors qu'ils le feront volontiers pour leur fille.

Ce choix des couleurs est certes lié au sexe des enfants, mais il est motivé par ce qui est considéré comme normal ou approprié pour un garçon ou une fille dans notre société. Choisir le rose ou le bleu, c'est choisir en fonction du regard de la société, c'est choisir en fonction du genre de l'enfant.

Il est difficile voire impossible de se soustraire complètement à l'influence des normes de genre. Chaque personne est « imprégnée » de la société dans laquelle elle vit. Le genre influence la perception des rôles masculins ou féminins, mais aussi les relations entre hommes et femmes... et ce dès le plus jeune âge. Pour reprendre l'exemple des couleurs, un petit garçon habillé de rose par ses parents refusera de porter cette couleur dès la maternelle. Par l'observation et par la socialisation, il construit peu à peu son identité de genre et considèrera assez vite que le rose « c'est pour les filles ».

Le sexe et le genre sont liés mais différents. Le terme « sexe » renvoie à ce qui est déterminé par la biologie, par la nature. Les différences de sexe sont des différences physiologiques comme par exemple, les chromosomes, les hormones ou les organes génitaux. Le sexe n'est pas modifiable (sauf, depuis peu, avec un traitement et/ou une intervention chirurgicale).

Il est important de distinguer les différences de sexes des différences de genre parce qu'il est possible d'agir sur ces dernières. Le fait que seules les femmes puissent

donner naissance à un enfant, c'est une différence liée à la physiologie et à la biologie, au sexe. Mais le fait que les femmes passent généralement plus de temps que les hommes à s'occuper de leur progéniture, c'est une répartition des rôles construite au fil du temps par notre société. C'est donc une différence - certains diront une inégalité - de genre.

Parce qu'elles sont construites par la société, les différences de genre peuvent être modifiées et évoluer. Certes, les politiques et autres mesures pour lutter contre les inégalités de genre sont nécessaires, mais les questions de genre peuvent également évoluer grâce à des micro-changements mis en place par chacun d'entre nous dans notre vie quotidienne et dans nos pratiques professionnelles. S'intéresser aux questions de genre c'est donc aussi vouloir faire évoluer les normes, rôles et relations de genre.

### POURQUOI UN FOCUS SUR LES PÈRES



Crédit photo : Leslie Dujardin, ONE

Dans le secteur de la petite enfance, les questions de genre se posent de manière particulière. En effet, contrairement à la majorité des autres secteurs, celui de la petite enfance a toujours été et reste fortement matricentré. Rares sont aujourd'hui encore les crèches qui comptent un accueillant masculin. De la maternité à l'école maternelle, les dénominations elles-mêmes renvoient principalement à l'image de la mère.

Et pour cause, pendant des siècles, s'occuper des enfants était un rôle traditionnellement attribué aux seules femmes, en tant que mères comme en tant que professionnelles de l'Enfance. Ce n'est qu'au cours des années 1960, que de multiples facteurs ont fait évoluer la parentalité et plus spécifiquement la paternité. Comme l'explique le sociologue Bernard Fusulier (UCL)

dans le rapport ONE Academy sur les questions de genre : « Les hommes ont tendance à s'impliquer plus activement dans l'éducation et les soins de leur enfant. [...] Aujourd'hui, les profils des pères sont multiples et vont du traditionnel 'père gagne-pain' à celui plus novateur de 'père au foyer'. [...] »

La chercheuse Laura Merla<sup>1</sup> a mené une étude approfondie des pères au foyer en Belgique. Cette étude montre combien les interactions quotidiennes véhiculent la norme que le soin aux enfants est une prérogative d'abord féminine.

Par ailleurs, les espaces liés au 'care' et aux enfants sont des lieux considérés comme féminins où la présence d'hommes peut être perçue comme étrange voire menaçante. Ces espaces sont aménagés en conséquence : les tables à langer ont longtemps été présentes exclusivement dans les toilettes pour femmes ; les couleurs utilisées dans les salles d'accueil, les magazines offerts en lecture, les affiches et posters aux connotations plus féminines ; etc. En outre, il existe une dimension genrée des réseaux interpersonnels. Par exemple, il semble difficile pour un homme au foyer de s'intégrer et de s'engager dans les groupes autour de la crèche ou de l'école, étant donné que ceux-ci sont principalement féminins et parfois résistants à l'entrée d'hommes en leur sein. »<sup>2</sup>

Depuis près de 50 ans, les études successives mettent en évidence que l'implication du père a une influence positive sur la santé et le développement de son enfant. Cette implication paternelle s'avère aussi bénéfique à la santé physique et psychologique des deux parents ainsi qu'aux relations du couple parental.<sup>2,3</sup> Et pourtant, le secteur de la Petite Enfance reste matricentré...

Ce constat n'a pu être que confirmé par une recherche sur les dispositifs spécifiques à l'attention des papas en Fédération Wallonie-Bruxelles, menée par l'ONE avec le soutien du Fond Houtman.<sup>4</sup> L'objectif était de se mettre à la place d'un père souhaitant participer à des activités 'spéciales papas'. Des maternités aux communes en passant par les services de l'ONE, le résultat est identique : le père reste le second parent, il est considéré comme le partenaire de la mère plutôt que comme parent à part entière. Il est appelé à prendre le relais de la mère uniquement quand celle-ci est en incapacité de prendre soin de l'enfant. Seules quelques très rares initiatives s'adressant spécifiquement aux pères ont pu être identifiées. La tendance est certes à l'ouverture des activités initialement prévues pour les mères aux deux parents, mais « les pères sont-ils des mères comme les autres ? »<sup>5</sup>

1 Merla, L. Masculinité et paternité à l'écart du monde du travail : le cas des pères au foyer en Belgique. Recherches sociologiques et anthropologiques, 2007, 38-2, pp. 143-163.

2 MAHIEU C. (dir.), FUSULIER B. (dir.), DE SPIEGELAERE M. (dir.), SCACCHITTI C., JOHNEN W., SOW M. *Regards croisés des professionnels de la petite enfance et des pères sur l'évolution du rôle paternel : pratiques, attentes et pistes d'action*. Office de la Naissance et de l'Enfance/ONE Academy, 2021. [https://www.one.be/fileadmin/user\\_upload/siteone/PRO/Recherches/ONE\\_Academy/Rapport-recherche-evolution-role-paternel-ULB-UCL.pdf](https://www.one.be/fileadmin/user_upload/siteone/PRO/Recherches/ONE_Academy/Rapport-recherche-evolution-role-paternel-ULB-UCL.pdf)

3 Fatherhood and Health outcome in Europe, WHO, 2010, Copenhagen. <https://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/108571/E91129.pdf?sequence=1&isAllowed=y>

4 Godesar C. Dispositifs à destination des papas dans le champ de la petite enfance en Fédération Wallonie-Bruxelles, Office de la Naissance et de l'Enfance, 2020. [https://www.one.be/fileadmin/user\\_upload/siteone/PRO/Recherches/Rapport-recherche-Dispositifs-destination-des-papas.pdf](https://www.one.be/fileadmin/user_upload/siteone/PRO/Recherches/Rapport-recherche-Dispositifs-destination-des-papas.pdf)

5 Moisset P. Les pères sont des mères comme les autres, *Métiers de la petite enfance*, 277, 2020.

## QUE SAIT-ON SUR LES PÈRES EN FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES ?

Une recherche ONE Academy menée par l'ULB a analysé les informations disponibles sur les pères d'un échantillon global de 478.099 enfants. (Bases de données des naissances en FWB 2010-2015 et Bilan de santé à 9 mois/BDMS 2007-2016).

Le premier résultat de cette analyse est que le profil socio-démographique des deux parents est généralement similaire. Avec quelques différences comme une insertion socio-économique généralement plus favorable aux pères ou un niveau d'éducation plus élevé pour les pères en comparaison aux mères bruxelloises.

Le deuxième résultat de cette analyse est le manque criant de données sur les pères ; soit parce qu'il n'y a tout simplement pas de case 'père' dans les formulaires ; soit parce qu'on oublie de cocher cette case. La proportion des données manquantes sur les pères est systématiquement plus élevée que celle sur les mères. La conséquence de ce manque de données c'est que les pères sont soit oubliés, soit considérés comme des cas particuliers ou atypiques. Parce qu'il n'y a pas ou peu d'information sur les pères, les politiques et programmes ont tendance à ne pas les prendre en considération. Un facteur qui contribue également à la persistance du secteur de l'enfance à rester matricentré.

Dans une autre recherche ONE Academy menée par l'ULiège, les professionnels de trois crèches et de trois Lieux de Rencontre Enfants et Parents (LREP) ont été invités à utiliser une grille d'observation pour noter tous les contacts qu'ils avaient avec les pères pendant quelques semaines. Tous en ont conclu que les pères étaient finalement plus présents qu'ils ne le pensaient initialement ; par exemple dans les moments de transition ou de familiarisation. Comme l'explique une conseillère pédagogique qui a participé à la recherche : « *Il s'agissait de mettre en lumière la place des représentations/perceptions/intuitions de chacun ou d'une équipe face au poids de l'observation réelle d'une situation. Ma perception première était que la place du père n'est pas spécialement réfléchie dans les milieux d'accueil, les outils d'observation m'ont aidée à souligner que pour certaines structures, la place du père est déjà réfléchie. Cela devient donc une question focale que je poserai aux milieux d'accueil lorsque j'aborderai avec eux le contenu du projet d'accueil.* »<sup>6</sup>

Penser à collecter les mêmes données sur chacun des deux parents dans les dossiers, prendre conscience de la présence des pères contribuent souvent à amorcer une réflexion sur l'influence du genre dans nos services et dans nos pratiques.

## LES PÈRES ONT-ILS DES BESOINS SPÉCIFIQUES ?

Une autre recherche ONE Academy s'est intéressée au vécu des pères pendant la période périnatale, période riche en émotions et remaniements psychologiques, pour le père comme la mère. Pour estimer et mieux comprendre la détresse paternelle, une équipe de l'UMons a interrogé 141 pères juste après la naissance de leur enfant, 71 de ces pères ont répondu aux mêmes questions trois mois plus tard. Les résultats mettent en évidence une prévalence de dépression paternelle de près de 10% (9,8%) en postpartum immédiat. Trois mois plus tard, cette prévalence avait quasiment doublé (18,6%). Il en va de même avec l'anxiété paternelle qui passe de 32% après la naissance à 41,4% trois mois plus tard.

Une hypothèse avancée par l'équipe de recherche pour expliquer ces hausses est la difficulté pour les pères de trouver leur place dans les activités d'accompagnement des parents. Ceci « *notamment parce qu'il y a un focus constant sur la mère et le bébé et que l'idée reçue selon laquelle le père doit garder le rôle de soutien solide et immuable à la mère persiste. Ces résultats permettent de soutenir l'idée qu'un accompagnement du père en période postpartum, et plus globalement du couple, est important* ». <sup>6</sup> En collaboration avec les professionnels du périnatal, l'équipe de recherche a élaboré un **Guide** qui commence par déconstruire différentes idées reçues sur la paternité avant de donner des pistes pour soutenir un accompagnement répondant aux besoins et attentes spécifiques des pères.<sup>7</sup>

Une autre manière d'explorer les besoins des pères est de s'intéresser à ce qu'il se passe pour eux lorsqu'ils interagissent avec les professionnels. Ensemble, chercheurs de l'ULiège et professionnels des crèches et des LREP sont parti d'une analyse conjointe de leurs échanges avec les pères pour déconstruire les stéréotypes de genre.

Des places données aux pères ou prises par ceux-ci, à l'image paternelle transmise par leurs divers supports (affiches, livres à disposition des enfants...), en passant par les richesses et les limites d'une équipe mixte de genre, leur cheminement amorce une prise en compte du genre qui se traduit par des micro-changements de pratiques.

Plutôt que d'analyser les freins à la participation des pères, chercheurs et professionnels ont mis l'accent sur les leviers qui l'encouragent. Quelques-uns de ces leviers sont proposés dans un **Bilan partagé** à l'attention des professionnels de l'accueil et de la parentalité. Une source d'inspiration pour ceux qui souhaitent s'engager dans une réflexion, personnelle ou d'équipe, sur les questions de genre et la prise en compte des besoins spécifique de chaque parent, quelle que soit leur identité de genre.



Nathalie Maulet,  
Chercheuse ONE

Remerciements aux quatre équipes universitaires (ULB/UCL et ULiège/UMons) et aux professionnels de terrain qui ont participé aux premières recherches ONE Academy sur les questions de genre (2018-2020).

<sup>6</sup> Gague J., Culot S., Labalestra M. (UMons) [Axe 1]; Pirard F., Glesner J., Genette C. (ULg) [Axe 2] (2020). Être et devenir un père, ça se soutient... Quelles implications pour les acteurs de première ligne ? : Rapport - 15/01/2021. Bruxelles : Office de la Naissance et de l'Enfance/ ONE Academy. 219 p. [https://www.one.be/fileadmin/user\\_upload/siteone/PRO/Recherches/ONE\\_Academy/Rapport-recherche-etre-devenir-pere-UMons-Ula.pdf](https://www.one.be/fileadmin/user_upload/siteone/PRO/Recherches/ONE_Academy/Rapport-recherche-etre-devenir-pere-UMons-Ula.pdf)

<sup>7</sup> Labalestra M, Culot S, Gague J. Accueillir et accompagner les pères en période périnatale : Un guide à destination des professionnels pour mieux comprendre les spécificités psychologiques de la paternité en période périnatale. Université de Mons/ONE Academy, 2020. [https://www.one.be/fileadmin/user\\_upload/siteone/PRO/Recherches/ONE\\_Academy/Guide-UMons-accueillir-accompagner-pere-perinatale.pdf](https://www.one.be/fileadmin/user_upload/siteone/PRO/Recherches/ONE_Academy/Guide-UMons-accueillir-accompagner-pere-perinatale.pdf)

## DEUX OUTILS PRATIQUES POUR (RE) PENSER L'ACCUEIL DES PÈRES DANS LES SERVICES DE LA PETITE ENFANCE



Les outils ONE Academy peuvent être téléchargés sur le site ONE Academy.

<https://www.one.be/professionnel/recherches/one-academy/axes-de-recherche/axe-de-recherche-sur-le-genre/>

Pour en obtenir gratuitement une version papier, écrivez à [oneacademy@one.be](mailto:oneacademy@one.be) ou appelez le 02 432 88 70

Témoignage



### Un cheminement professionnel autour de la question des pères

À la fois chercheuse et responsable de crèche à la ville d'Arlon, Justine Glesner se partage entre réflexions théoriques et soutien de micro-changements dans sa pratique. Avec l'Université de Liège, Justine Glesner a participé à l'une des recherches ONE Academy sur les questions de genre. Son expérience fait écho aux leviers identifiés par les chercheurs et les professionnels de terrain pour donner aux pères les places qu'ils souhaitent prendre.

#### Du travail de fin d'étude à la recherche sur les pères

En 2015, dans le cadre de mon mémoire en Sciences de l'éducation, j'ai réalisé une étude de cas sur l'implication des pères dans les milieux d'accueil de la petite enfance. La question centrale de ce mémoire était de comprendre les manières de concevoir plus précisément les relations pères-professionnels (hommes et femmes) autour de l'accueil de l'enfant. À cette époque, je me rappelle avoir parlé des pères en termes d'implication, de place mais aussi de relation. Ayant eu moi-même un père impliqué dans mon éducation, je pense que, de manière inconsciente, mes représentations relatives aux pères étaient surtout centrées sur leur implication. C'est comme si cette implication allait de soi et qu'il était de bon ton en tant que père d'être impliqué dans l'éducation de son enfant.

En octobre 2018, Florence Pirard (ULiège) m'a contactée pour mener avec elle une recherche qui traite de la place de pères dans les services à l'enfance : « **Être et devenir un père, ça se soutient ... Quelles implications pour les acteurs de première ligne ?** ». Cette recherche était, pour moi, une opportunité de continuer à réfléchir sur la question des pères. Quelques mois plus tard, en juillet 2019, j'ai été engagée comme responsable de crèche à la Ville d'Arlon. C'est à partir de ce moment-là que j'ai pu croiser les regards entre le travail de recherche que je menais, d'une part, et les pratiques de terrain auxquelles j'étais confrontée, d'autre part. Ce moment a été déterminant dans mon cheminement sur cette question des pères.

À la fin de la recherche, j'ai constaté que je n'avais plus forcément les mêmes représentations. En effet, grâce aux réflexions qui ont émergé du groupe mais aussi des allers-retours que j'ai pu faire entre la recherche et le terrain, mes représentations ont évolué pour laisser place à une plus grande diversité de pères. Il existe différentes manières de faire et de penser, ce qui m'amène aujourd'hui à formuler la problématique d'une autre manière : les places des pères ! Ce changement de formulation a eu aussi un impact dans ma pratique professionnelle.

### Des liens entre recherche et pratiques de terrain

Alors que j'étais moi-même convaincue de l'importance de permettre aux pères de prendre leur place quelle qu'elle soit, j'ai remarqué qu'il n'était pas si facile, en tant que professionnelle, d'y parvenir sur le terrain. À titre d'exemple, lorsque je réalisais les visites de la crèche ou les visites au domicile des parents, malgré ce travail de conscientisation sur la question des pères, je remarquais que pour certains sujets (allaitement), j'allais inconsciemment d'abord regarder la mère.

À certains moments, j'ai constaté que j'allais parfois induire, dans la manière de poser ma question, quel parent allait prendre la parole en premier durant l'entretien. C'est dans la pratique que je me suis rendu compte à quel point il était difficile de sortir de nos représentations ancrées, inconscientes et guidées par le contexte socio-culturel dans lequel nous sommes plongés depuis tout petit.

Cette recherche, qui s'étalait dans le temps (2 ans), m'a permis de faire des allers-retours avec le terrain. Le fait d'avoir cette double casquette (chercheuse-responsable de crèche) m'a permis d'appréhender la question autrement. Beaucoup de questions se sont posées et au fur et à mesure, des prises de conscience ont émergé tant sur mes propres représentations que sur mes pratiques dans les relations qui s'établissent avec les parents (pères et mères).

### Réflexions d'équipes et micro-changements pour inclure les deux parents

Par la suite, lorsque j'étais en présence des deux parents, je veillais systématiquement à regarder les deux parents quel que soit le sujet abordé. Lors de la visite à domicile, au moment de compléter la fiche d'identification de l'enfant, certains parents avaient l'air étonné que je leur demande : « Par qui voulez-vous que l'on commence ? ». L'enjeu, pour moi, était de ne pas décider à la place des parents mais de leur laisser la possibilité de décider entre eux qui allait parler en premier, qui allait parler de telle thématique...

J'ai alors ajusté ma communication verbale et non-verbale (gestes, regards...). Mon souhait était aussi de pouvoir inclure, mettre à l'aise, les deux parents, qu'ils soient et qu'ils se sentent accueillis dans leur singularité, tout en respectant le retrait de l'un ou de l'autre à certains moments. De même pour la familiarisation, j'ai pris l'habitude d'expliquer aux parents qu'ils étaient tous les deux les bienvenus. J'ai pris conscience que tout cela n'allait pas de soi, n'était pas naturel, mais que cela me demandait (en tout cas au début) un effort de conscientisation.

En ce qui concerne les pratiques de l'équipe de la crèche, j'ai d'abord pris le temps d'observer la manière dont les moments de transition se déroulaient entre les puéricultrices et les parents. J'ai été surprise d'entendre que les puéricultrices nommaient les parents de la sorte : « Papa » et « Maman ». Dans la relation triangulaire qui s'établit entre l'enfant, la puéricultrice et le parent, ce type d'appellation me semblait appropriée. Mais dans la relation parents-puéricultrices, cela me posait question.

Et puis un jour, j'ai décidé d'aborder le sujet en réunion d'équipe. J'ai alors fait part de mes observations à l'équipe par rapport au mode de communication orale utilisé en présence des parents. L'équipe m'a alors expliqué qu'elle appelait le parent « Papa » et « Maman » de manière automatique. J'ai expliqué que cela donnait l'impression qu'elles avaient toutes 10 papas et 10 mamans. Elles ont rigolé parce qu'elles ne s'en étaient jamais rendu compte. Nous avons alors questionné ensemble la manière d'appeler les parents lors de ces moments de transition. L'équipe trouvait que l'appellation « Monsieur » et « Madame » était trop formelle. A contrario, elles ne se sentaient pas à l'aise avec le fait d'appeler les parents par leurs prénoms : « C'est trop familier ! ». Pour ne pas travailler pour ou sur les parents, une piste de travail qui a été retenue c'est que la responsable puisse questionner les parents à ce sujet lors des visites à domicile pour connaître leurs points de vue.

Nous avons aussi remis en question le mode de communication écrit. La formulation « Chers parents » a été modifiée pour finalement utiliser celle-ci : « Chère Maman et cher Papa ». L'enjeu était de pouvoir donner une place à chacun des deux parents, père et mère. Même si la thématique n'était pas centrale pour l'équipe en amont, j'ai pu constater qu'une fois abordée, l'équipe était intéressée et ouverte à la question des pères.

Par ailleurs, dans le cadre du dispositif d'encadrement des stagiaires, nous avons constitué des outils pour aider celles-ci. Parmi ces outils, il existe une version plus courte, dynamique et illustrée du projet d'accueil. Nous pouvons y voir des professionnelles de l'accueil, des enfants mais aussi des parents (pères et mères). Pour ne pas véhiculer des stéréotypes de genre, le choix des images a aussi fait l'objet d'une attention particulière. Même si cela paraît anecdotique, je pense que la présence des pères, dans ce type de document, peut participer à l'éveil des consciences des futures puéricultrices sur cette thématique.

**QUESTIONS DE GENRE - 5 POINTS À RETENIR**

1. Questionner le genre c'est se demander pourquoi nous considérons un attribut, un comportement ou une activité comme approprié pour un homme et pas pour une femme (ou inversement).
2. Le secteur de la petite enfance est fortement matricentré : les pères et les co-parents y cherchent souvent leurs places.
3. La paternité est hétérogène : chaque père, chaque parent garde la liberté de participer aux activités proposées par les différents services de la petite enfance (y compris celle de ne pas le faire).
4. Les pères et les co-parents ont aussi des besoins spécifiques : le premier est d'être reconnu en tant que parent à part entière.
5. Le genre n'est pas un concept abstrait : y réfléchir encourage l'évolution des services de la petite enfance vers l'inclusion de tous les enfants et de leurs parents, indépendamment de leurs particularités.





## LES PLEURS PROLONGÉS D'UN BÉBÉ PEUVENT PARFOIS EXASPÉRER... - SYNDROME DU BÉBÉ SECOUÉ

**Cette exaspération se résout le plus souvent par des moyens simples : verbaliser les affects, changer d'activité, confier temporairement le bébé à un tiers. Toutefois, il peut arriver un passage à l'acte violent, le secouage du bébé.**

Cet événement, le secouage, peut être unique, mais dans plus de la moitié des cas il est réitéré, en moyenne dix fois !

En Belgique, près de 120.000 bébés naissent par an et une trentaine de bébés secoués est recensée annuellement. En France, c'est 750.000 bébés qui naissent par an. Plusieurs centaines d'entre eux seront secoués (le plus souvent avant six mois), ce qui donne approximativement une fréquence de l'ordre de 0,5/1000. Cette fréquence est sous-évaluée : en cas de décès, le diagnostic de mort subite inexpliquée du nourrisson peut être retenu à tort, et dans un certain nombre de cas le bébé peut survivre sans alerter les structures médico-sociales, ou encore les explications données (autres qu'un secouage intentionnel) ne pourront être contredites...

Le secouage du bébé étire les vaisseaux sanguins de la tête qui peuvent se rompre. Il provoque le choc du cerveau contre la boîte crânienne (générant des hémorragies au niveau des méninges et/ou du parenchyme cérébral), et entraîne des hémorragies au niveau de la rétine et de l'œil.

Le secouage du bébé peut aussi laisser des traces de préhension au niveau des bras ou du thorax (hématomes, fractures) et des traces de choc au niveau de la tête.

Le taux de mortalité est en moyenne de 10 à 20%. Le décès est lié à une atteinte du tronc cérébral ou à une hypertension intracrânienne sévère, secondaire à l'œdème cérébral, et à des hémorragies, générant des perturbations hémodynamiques, troubles de la conscience, convulsions, vomissements en jet...

Parmi les survivants, plus de 2/3 des enfants garderont des séquelles à l'âge adulte, pouvant se révéler après un certain délai. Les séquelles portent sur l'intellect (troubles des apprentissages, déficience mentale) et

sur le comportement (agitation, agressivité, manque d'initiative, défaut d'attention). Elles peuvent toucher la vue, les fonctions motrices (infirmité motrice cérébrale) et provoquer de l'épilepsie.

### PRÉVENIR ET (S') INFORMER

Oui, un nourrisson peut pleurer pendant des heures ; oui, il peut nous apporter du stress, de la frustration, une vive irritation ; oui, il peut nous faire douter de nos capacités, pire encore il peut donner le sentiment qu'il nous provoque ! Et on peut en être exaspéré au point d'avoir envie de le secouer pour le faire taire. L'important est de ne pas passer à l'acte.

Le mieux est évidemment de prévenir le geste et donc le passage à l'acte, par l'information et la formation de toute personne s'occupant d'un nourrisson (parents, puéricultrice, accueillant(e) d'enfants...). Il faut alors coucher l'enfant sur le dos dans le lit et quitter la pièce. En effet, il est important d'identifier ses limites, d'en parler avec le/la responsable du milieu d'accueil, l'agent ONE... et ne pas craindre de demander de l'aide à un(e) collègue, à une personne de confiance.





### **i** **Bébé secoué - Quels symptômes peuvent (doivent) y faire penser ?**

Certains symptômes surviennent immédiatement après le secouage, en rapport avec une atteinte neurologique grave : somnolence, troubles de la conscience, rigidité du corps ou au contraire chute du tonus, mouvements anormaux ou convulsions (les bras et les jambes se raidissent ou se mettent à bouger de manière incontrôlable), difficultés à respirer ou pause respiratoire. Ils justifient une prise en charge médicale urgente.

D'autres symptômes moins aigus doivent toutefois nous alerter :

- diminution de l'appétit, refus de manger, vomissements inexplicables
- perte du sourire, du babillage
- perte des interactions sociales
- irritabilité
- troubles oculaires
- strabisme, motricité oculaire anarchique, anomalie du diamètre pupillaire
- anémie
- anomalies de croissance du périmètre crânien (microcéphalie par arrêt de croissance du cerveau ou hydrocéphalie par accumulation de liquide céphalo-rachidien)

Un avis spécialisé est dans ces conditions indispensable.

## **LES FRAGILITÉS DU BÉBÉ**

Sa tête est lourde relativement au reste du corps (12% du poids du corps pour 2% chez un adulte). Les muscles du cou sont faibles. Le cerveau ne remplit pas complètement la boîte crânienne.

## **QUI SECOUE LES BÉBÉS ?**

- Le père dans plus de la moitié des cas
- Un ami de la mère dans environ 15% des cas
- La mère ou un(e) puériculteur-trice/un(e) accueillant(e) de l'enfant
- ...

Dr Michel DECHAMPS  
Conseiller Pédiatre ONE

## **POUR EN SAVOIR PLUS**

- Dépliant « Il ne faut jamais secouer un bébé » - ONE 2020.



- Brochure « Que faire si je suis confronté à une situation de maltraitance ? »



- Brochure « Le soutien à la parentalité dans les lieux d'accueil » - ONE 2016





## RECOMMANDATIONS EN MATIÈRE DE CONSERVATION DU LAIT MATERNEL : NOUVEAUTÉS

Afin de soutenir l'allaitement maternel de longue durée, l'Office de la Naissance et de l'Enfance ainsi que Kind en Gezin révisent en concertation avec l'AFSCA la durée de conservation du lait maternel frais.

### POURQUOI CE CHANGEMENT ?

Il existe actuellement des données scientifiques<sup>1</sup> fiables qui montrent que le lait maternel peut être conservé de manière sécuritaire jusqu'à 4 jours au réfrigérateur (à 4°C) tout en gardant ses propriétés spécifiques.

La durée de conservation du lait maternel frais passe ainsi de 2 à 4 jours de conservation au frigo.



### Le saviez-vous ?

Le lait maternel frais conserve mieux toutes ses propriétés que lorsqu'il est congelé, le mode de conservation au réfrigérateur est donc à privilégier. Faire le choix d'augmenter la durée de conservation du lait maternel frais à 4 jours permet de limiter au maximum les manipulations et d'en préserver au mieux la qualité.

De plus en plus de mamans préfèrent se passer de l'étape de congélation car elles souhaitent offrir le meilleur à leur bébé. Bien que certains composants du lait maternel peuvent être modifiés par la congélation, sa qualité reste bien supérieure à celles des laits infantiles. La congélation à -18°C permet de le conserver en toute sécurité pendant au moins 6 mois.

Ce changement vise aussi à offrir de meilleures conditions aux mamans lors de leur reprise du travail en leur permettant plus de souplesse et en assurant une cohérence entre les recommandations proposées aux milieux d'accueil et aux familles.

### Lait maternel : durées de conservation du lait maternel frais et congelé en milieu d'accueil

Lieu de stockage du LM	
Réfrigérateur (4°C)	4 jours*
Congélateur (-18°C)	6 mois*
Lait maternel dégelé au réfrigérateur	
Réfrigérateur (4°C)	24 h
Congélateur (-18°C)	Ne pas recongeler
Lait maternel réchauffé (frais ou dégelé)	
Température ambiante (22°C)/ contact avec l'enfant	1 heure
Congélateur (-18°C)	Ne pas recongeler

\* Durée de conservation optimale.

Attention les durées de conservation ne s'additionnent pas. Après ce délai, le lait maternel doit être jeté.

<sup>1</sup> Protocole n°8 Conservation du lait humain destiné à un usage domestique pour un bébé né à terme ou ABM 2017. Breastfeed Med 2017 ; 12(7) : 390-5.

**RAPPEL DES CONSIGNES À RESPECTER :**

- Noter le nom de l'enfant et la date de la récolte du lait maternel. La date de congélation doit être également précisée.
- Transporter le lait maternel frais ou congelé dans un sac isotherme avec glaçon réfrigérant.
- Placer immédiatement le lait maternel au congélateur ou au fond du réfrigérateur ( $\leq 4^{\circ}\text{C}$ ), au niveau des denrées alimentaires « propres »<sup>2</sup> (préparées, emballées...) et pas dans la porte du frigo (afin d'éviter les fluctuations de température).
- Chauffer le lait maternel lentement avec de l'eau chauffée à maximum  $37^{\circ}\text{C}$ . (bain-marie ou chauffe-biberon).
- Ne jamais chauffer le lait maternel au four à micro-ondes.
- Décongeler le lait maternel au bain-marie ou à l'aide d'un chauffe-biberon ( $\leq 37^{\circ}\text{C}$ ). Le lait peut également être dégelé au réfrigérateur mais cette technique peut nécessiter plusieurs heures. Ne pas décongeler au micro-ondes et ne pas le laisser décongeler à température ambiante.
- Conserver le lait maternel décongelé au réfrigérateur ( $\leq 4^{\circ}\text{C}$ ). Il doit être consommé dans les 24 heures et ne peut être congelé à nouveau.
- Jeter le reste de lait maternel non bu (contact de l'enfant avec la tétine) (max. 1h).
- Ne pas additionner les durées de conservation.

**Bon à savoir**

**Astuce Anti-Gaspi :** Pour éviter de jeter du lait maternel, si précieux, pensez toujours à demander aux mamans de réfrigérer/congeler de petits volumes. Lors de la première année, les parents et les professionnels des milieux d'accueil tâtonnent beaucoup car il est souvent difficile d'anticiper/d'estimer les quantités de lait maternel nécessaires aux besoins quotidiens du bébé. Pour les mêmes raisons, il vous est conseillé de ne préparer le lait maternel qu'au dernier moment.

**POUR ALLER PLUS LOIN :**

[www.one.be](http://www.one.be) > Public > Brochure > Guide d'allaitement maternel à l'usage des professionnel

Nathalie Claes  
Pôle diététique  
Direction Santé ONE



<sup>2</sup> Voir GAC-041 chapitre 5.2.3.1. Au réfrigérateur ou dans la chambre froide et aux fiches « Manger, c'est plus que manger – Je conserve les aliments ».



## RECOMMANDATIONS EN MATIÈRE DE STÉRILISATION DES BIBERONS : NOUVEAUTÉS

La recommandation de stériliser systématiquement les biberons avant chaque utilisation en milieu d'accueil est supprimée.

**i** La stérilisation systématique peut être abandonnée si et seulement si les biberons sont préparés juste avant leur consommation.



### Le saviez-vous ?

La poudre de lait n'est pas stérile. Le mélange poudre de lait et d'eau est une préparation favorable au développement des microbes. Il est donc préconisé de préparer les biberons au dernier moment, juste avant de le donner au nourrisson.

Seules les structures de capacités d'accueil importantes et équipées d'une biberonnerie avec un système d'autocontrôle efficace peuvent préparer les biberons à l'avance.



**RAPPEL DES CONSIGNES À RESPECTER :**

- Stériliser les biberons et leurs accessoires (tétines, anneaux...) uniquement avant la première utilisation. En l'absence de stérilisateur au sein du milieu d'accueil, la stérilisation peut se faire dans une casserole. Les biberons, opercules, bouchons à vis doivent être immergés dans l'eau bouillante durant 20 minutes et les tétines durant 10 minutes.
- Le respect des bonnes pratiques d'hygiène qui consiste à nettoyer de manière minutieuse le biberon et ses annexes **devra être appliqué strictement voire renforcé.**
- Pour éviter la formation de biofilms<sup>1</sup>, il convient d'accorder une attention particulière au nettoyage en profondeur des tétines, bouchons à vis, parois du biberon... qui sont plus difficiles à nettoyer.
- Il pourra être recommandé de stériliser le matériel lors de situation épidémique (gastro-entérite) ou après avoir remarqué de nombreuses impuretés ou biofilms sur le biberon ou ses annexes.
- Par ailleurs, pour **les nourrissons prématurés, malades ou au système immunitaire plus fragile**, la recommandation de stériliser les biberons, bouchons et tétines avant chaque usage peut être maintenue. Dans ce contexte, la stérilisation pourra être réalisée par le milieu d'accueil sous couvert de l'indication médicale.

**CONSIGNES POUR UN NETTOYAGE EFFICACE DES BIBERONS**

Après consommation, le biberon est vidé et rincé rapidement à l'eau froide. Il sera ensuite lavé.

- Lavage au lave-vaisselle : utiliser le cycle de lavage et de séchage complet à une température de minimum 70°C. Tout le matériel à l'exception des tétines en caoutchouc peut être nettoyé au lave-vaisselle.
- Lavage à la main : le biberon et ses accessoires sont nettoyés par immersion dans de l'eau très chaude additionnée de liquide vaisselle avec un écouvillon propre puis rincés. Un écouvillon spécifique est utilisé pour le nettoyage des tétines. Le biberon retourné et ses accessoires doivent être mis à sécher. L'utilisation d'essuie de vaisselle est exclue.<sup>2</sup>



**i** Ces recommandations seront prochainement mises à jour dans le Guide d'autocontrôle pour la sécurité alimentaire dans les milieux d'accueil de la petite enfance.

Nathalie Claes  
Pôle diététique  
Direction Santé ONE

**FORMATION AFSCA EN LIGNE**

**Actif dans l'HoReCA / cuisine de collectivité ?**  
Suivez notre formation en ligne !

.be



La cellule de vulgarisation de l'AFSCA<sup>3</sup> propose des formations en ligne sur les bonnes pratiques d'hygiène en cuisine de collectivité. Au terme de la formation, vous pourrez tester vos connaissances ! Vous recevrez le certificat qui attestera de votre participation et de la réussite au test.

**Pour en savoir plus**

Rendez-vous sur le site de l'AFSCA :  
<http://www.afsca.be/cva/elearning/>

**LE SAVIEZ-VOUS ?**

Le pouvoir organisateur d'une crèche et/ou le(la) responsable du milieu d'accueil sont légalement tenus de veiller à la formation des employé-e-s concerné(e)s par la manipulation des denrées alimentaires (préparation des repas y compris des biberons, ainsi que de la réception et/ou du réchauffement des plats fournis par un service extérieur).<sup>4</sup>

Nathalie Claes  
Pôle diététique, Direction Santé ONE

1 Biofilms : Mince couche de micro-organismes adhérant à une surface. (Larousse)  
2 Voir GAC-041 chapitre 2.2. Prévention des contaminations croisées – chapitre 2.2  
3 FSCA agence fédérale pour la sécurité de la chaîne alimentaire  
4 Voir GAC-041 chapitre : 1.2.8 formation du personnel



## UN CHOIX ÉCLAIRÉ SUR LA LUMIÈRE EN MILIEU D'ACCUEIL

L'éclairage est un compagnon du quotidien indispensable. Cependant, son utilisation peut présenter un impact non négligeable sur la santé, l'environnement et le budget.

Les enjeux écologiques deviennent de plus en plus présents dans notre vie de tous les jours. C'est pour cela que l'Union Européenne a, depuis plusieurs années, décidé de supprimer les ampoules dites « classiques » au profit des lampes « LED », beaucoup plus économes en termes d'énergie et d'argent.

Nos habitudes de vie ont également impacté notre rapport à la lumière, privilégiant davantage la lumière artificielle, ce qui n'est pas sans conséquence pour la santé des enfants et des adultes.

Cet article a donc pour objectif de vous aider à choisir et utiliser vos éclairages de façon réfléchie et optimisée au sein des structures d'accueil.

### LA LUMIÈRE NATURELLE, UNE SOURCE DE BIEN-ÊTRE ET D'ÉCONOMIES À FAVORISER EN MILIEU D'ACCUEIL <sup>1</sup>

Privilégier l'éclairage naturel est bien évidemment une excellente solution pour diminuer le besoin en électricité. Le soleil est une source de lumière qui n'impacte pas l'environnement et qui est totalement gratuite ! En effet, certaines études<sup>2</sup> estiment qu'une économie d'environ 30% d'énergie peut être réalisée en privilégiant la lumière naturelle. Valérie Dumas, orthoptiste à l'ONE, prône également l'utilisation de lumière naturelle

pour préserver la santé des enfants : « il faut bien sûr que l'enfant ait un éclairage mais idéalement et surtout un éclairage naturel ». À ce propos, l'ONE recommande clairement que : « l'éclairage dans les espaces fréquentés par les enfants doit comporter un éclairage naturel direct ou indirect suffisant et adapté à la destination de chacun de ces espaces »<sup>3</sup>.

### COMMENT OPTIMISER LA LUMIÈRE NATURELLE DANS LES BÂTIMENTS ?

« L'orientation du bâtiment est cruciale si l'on veut bénéficier d'un bon apport lumineux dans les espaces de vie. Il s'agit donc d'un élément à prendre en compte », nous explique Claude Lemoine, Coordinatrice accueil sur la subrégion de Liège. Pour optimiser l'éclairage naturel des milieux d'accueil, il est important de réfléchir à différents éléments qui peuvent influencer son apport :

- La couverture nuageuse
- L'heure de la journée
- La période de l'année
- L'orientation du bâtiment
- L'environnement avoisinant le milieu d'accueil
- Les fenêtres : leur taille, position, inclinaison...

1 En référence à l'article 25 de l'Annexe 1 de l'Arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 2 mai 2019 fixant le régime d'autorisation et de subventionnement des crèches, des services d'accueil d'enfants et des (co)accueillant(e)s d'enfants indépendant(e)s

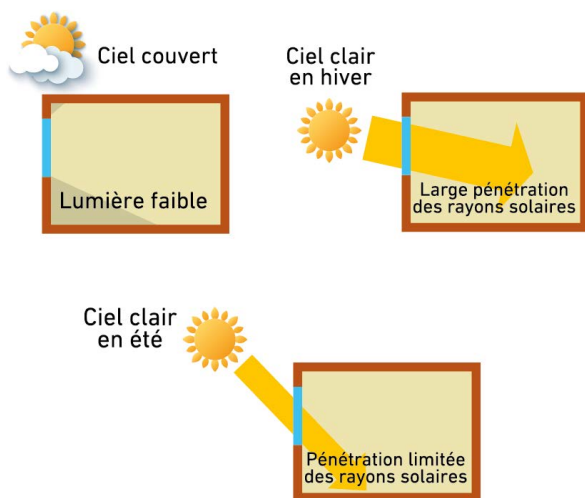
2 Privilégier l'éclairage naturel est bien évidemment une excellente solution pour diminuer le besoin en électricité. Le soleil est une source de lumière qui n'impacte pas l'environnement et qui est totalement gratuite ! En effet, certaines études estiment qu'une économie d'environ 30% d'énergie peut être réalisée en privilégiant la lumière naturelle. Valérie Dumas, orthoptiste à l'ONE, prône également l'utilisation de lumière naturelle pour préserver la santé des enfants : « il faut bien sûr que l'enfant ait un éclairage mais idéalement et surtout un éclairage naturel ». A ce propos, l'ONE recommande clairement que : « l'éclairage dans les espaces fréquentés par les enfants doit comporter un éclairage naturel direct ou indirect suffisant et adapté à la destination de chacun de ces espaces » .

3 Art. 25 de l'Annexe 1 de l'Arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 2 mai 2019 fixant le régime d'autorisation et de subventionnement des crèches, des services d'accueil d'enfants et des (co)accueillant(e)s d'enfants indépendant(e)s

**POUR BÉNÉFICIER D'UN MAXIMUM DE LUMIÈRE NATURELLE, PENSONS À...**

- **Orienter les ouvertures côté sud** afin de bénéficier d'un apport lumineux durant quasi toute l'année (principalement en hiver et pendant l'entre saison).
- **Placer des fenêtres en hauteur** pour capter le plus de lumière possible. En termes de dimension, il est conseillé de privilégier des fenêtres larges qui descendent assez bas pour laisser l'opportunité aux enfants de voir à l'extérieur, à de multiples fenêtres de plus petites tailles. Utiliser des baies vitrées optimise l'apport en lumière naturelle au sein du milieu d'accueil.

**Ouverture latérale**



**Ouverture zénithale**

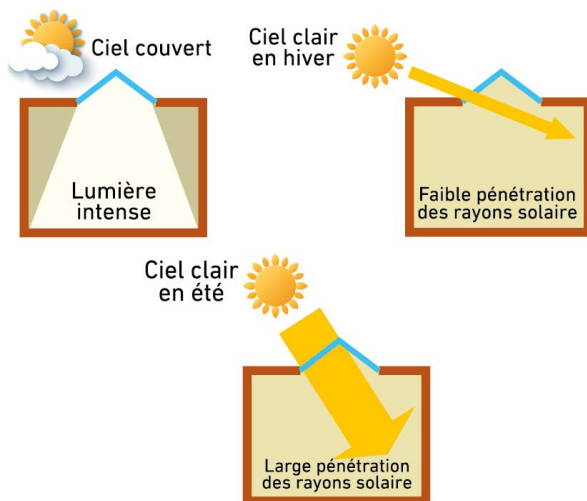


Schéma de fenêtres verticales et horizontales en façade orientée sud (d'après la source : Energie Plus)

**SURCHAUFFE ET RISQUE D'ÉBLOUISSEMENT, SOYONS VIGILANTS !**

Les coordinatrices accueil nous font part de leur expérience par rapport aux problèmes de surchauffe et d'éblouissement causés par un apport excessif de lumière solaire, surtout en été : « *Si l'on installe les espaces de vie là où il y a le plus de lumière, on obtient plus de soleil [...]. Cela veut aussi dire, plus de chaleur* ». Heureusement, des solutions simples existent pour prévenir ces situations : pare-soleils, stores solaires... Pensez à les installer à l'extérieur afin d'éviter que la chaleur ne rentre au sein des pièces. Enfin, « *pour amener de l'ombre, on peut planter des arbres* », suggère Claude Lemoine.

**Et dans un bâtiment existant ? Jouer sur les couleurs**

Comme le propose Heidi Van Deynse, Coordinatrice accueil en Brabant wallon : « La distribution de la lumière va être très différente en fonction de la couleur des murs ». En effet, les teintes murales et le choix de coloris du mobilier, des revêtements de sol et des plafonds... jouent sur l'ambiance générale et notamment sur la manière dont la lumière est réfléchi. Opter pour des teintes claires (beige, blanc...) permet de donner une impression d'espace et de clarté au sein des espaces de vies. Ce type de travaux est aisément accessible et ne demande pas un budget conséquent.

Flash Accueil 20 « Le soleil : ombres et lumières »

**LES BIENFAITS POUR LA SANTÉ**

La lumière du jour, source de bien-être contribue de plusieurs façons à notre santé et au développement de l'enfant :

▪ **Renforcement de l'immunité**

Valérie Dumas explique que « *la lumière naturelle apporte de la vitamine D [...] et que nous en avons besoin, pour ses nombreuses vertus, dont ses propriétés anti-inflammatoires* ». De plus, elle est essentielle pour l'immunité<sup>4</sup>.

▪ **Régulation de l'horloge biologique<sup>5</sup>**

Concrètement, la lumière naturelle favorise le bon rythme de notre organisme, une bonne qualité de sommeil, une meilleure cognition et plus de vigilance.

▪ **Meilleures fonctions cognitives<sup>6</sup>**

L'apprentissage, le traitement des maladies, l'humeur, la mémoire, la productivité, etc. sont autant de fonctions que la lumière naturelle favorise.

4 Pour en savoir plus sur les effets de la lumière sur la santé : anses.fr : AVIS et RAPPORT de l'Anses relatif aux effets sur la santé humaine et sur l'environnement (faune et flore) des systèmes utilisant des diodes électroluminescentes (LED)

5 Idem

6 Idem

## ■ Confort visuel

Cette source de lumière a l'avantage de ne pas être agressive (en présence d'un soleil modéré) et donc de favoriser un bon confort visuel, à l'inverse de la lumière artificielle qui peut s'avérer problématique pour la vue des enfants. « Pour développer une bonne vision [...], il faut absolument que les enfants puissent être à l'extérieur [...] et essayer de limiter les lumières artificielles si la lumière du jour suffit », confirme Valérie Dumas.

Bref, vous l'aurez compris, la lumière naturelle est un allié précieux et indispensable à notre santé, alors laissons-la illuminer notre quotidien !



## Profiter de l'extérieur, un atout pour la santé et les yeux des enfants

Sortir et jouer dehors est un excellent moyen de contribuer à la bonne santé des plus jeunes. En favorisant les sorties, le/la professionnel·le offre des opportunités de développement à l'enfant et prévient certains problèmes de vue, dont la myopie. Selon Valérie Dumas : « pour développer une bonne vision de loin, permettre de dégager la vue et ne pas être trop accommodé en vision de près, il faut absolument que les enfants puissent être à l'extérieur. [...] Augmenter les activités à l'extérieur permet de diminuer les problèmes de myopie ».



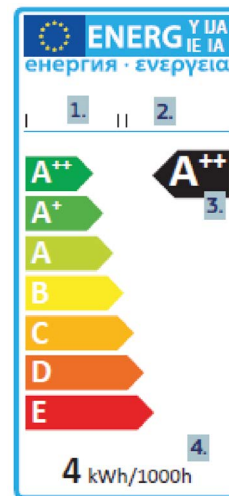
## COMMENT OPTIMISER L'UTILISATION DE L'ÉCLAIRAGE ARTIFICIEL ?

On ne peut pas toujours recourir à la lumière naturelle. Il nous faut donc trouver des solutions pour utiliser l'éclairage au mieux afin de ne pas gaspiller nos ressources tout en préservant la santé de tous.

Concrètement, comment pouvons-nous agir sur la consommation d'éclairage ?

### ■ Le choix de l'ampoule

Lorsqu'une ampoule est changée, il est utile de s'informer sur le produit à acheter. Pour ce faire, consulter les performances énergétiques de l'ampoule. Favoriser un luminaire de classe A, A+ ou A++.



1. La société qui a fabriqué ou mis l'ampoule sur le marché
2. Le modèle d'ampoule
3. L'efficacité énergétique de l'ampoule
4. La consommation d'énergie pendant 1000 heures (consommation moyenne d'énergie en un an)

### ■ Le nettoyage des luminaires

Nettoyer régulièrement les luminaires pour les débarrasser de la poussière et permettre de gagner en luminosité.

### ■ La place du mobilier

Il est suggéré de ne pas placer de mobilier devant les fenêtres afin de ne pas obstruer l'afflux de lumière entrante.









**LES AMPOULES « LED »**

Elles sont de plus en plus présentes dans le quotidien et s'imposent aujourd'hui comme une réelle alternative écologique et économique aux ampoules dites

« traditionnelles ». Afin de mieux comprendre en quoi les lampes « LED » sont réellement avantageuses, voici un tableau comparatif de différents types d'ampoules :

Types de lampe		Puissance (Watt)	Efficacité lumineuse (lumen/Watt)	Durée de vie moyenne (heure)	Dimmable (dont on peut réduire l'intensité lumineuse)
Incandescente normale		7 à 300	3 à 19	1 000 (possibilité jusque 3 000)	OUI
Incandescente halogène		5 à 500	12 à 28	1 500 à 5 000	OUI
Tube fluorescent		4 à 140	30 à 112	12 000 à 66 000	OUI
Lampe LED		1 à 18	30 à 120	25 000 à 30 000	OUI

(Source : energieplus-lesite.be, 2008)

En résumé, les lampes « LED » ont une durée de vie considérable, pouvant aller de 20 à 50 ans en fonction de l'usage qui en est fait. Selon le Bureau Européen de l'Environnement, une ampoule « LED » consomme en outre **6 fois moins** qu'un halogène. Par ailleurs, il est possible d'épargner des centaines d'euros par an suivant le contexte de la structure d'accueil.

**LES DÉTECTEURS DE MOUVEMENTS : UTILES EN MILIEU D'ACCUEIL ?**

Heidi Van Deynse explique que « dans les espaces pour enfants, ça n'a pas d'intérêt parce que dès qu'on est un petit peu à l'arrêt, on est tout de suite dans le noir. En revanche, « tout ce qui est hall de passage, tout ce qui va être local de rangement du matériel d'entretien, ou buanderie, pourquoi pas ».

**L'ÉCLAIRAGE ARTIFICIEL IDÉAL EN MILIEU D'ACCUEIL - L'ÉCLAIRAGE INDIRECT**

« Les recommandations de l'ONE<sup>7</sup> sont assez claires sur le sujet » confirment les deux coordinatrices accueil : « on travaille beaucoup plus avec des éclairages indirects [...]. Les lumières indirectes, c'est ce qui est le plus intéressant ». L'avantage de l'éclairage indirect réside dans le fait que la lumière n'est pas directement renvoyée vers les usagers grâce à un cache. On pense aussi aux appliques murales. Ainsi, la lumière ne fait pas mal aux yeux. La spécificité de ce luminaire, c'est « la partie métallique un peu en demi-cercle qui diffuse la lumière en tout petit et qui va être renvoyée vers le plafond qui est incurvé ».



(Source : energieplus-lesite.be, 2008)



7 Brochure « Une infrastructure au service du projet d'accueil » - ONE 2019, pp. 14-15 et brochure « Une infrastructure et des équipements au service du projet d'accueil – spécial accueillant(e)s » - ONE 2020, p.11

## BIEN CHOISIR LA TECHNOLOGIE LED EN MILIEU D'ACCUEIL

Bien que la technologie LED soit, aujourd'hui, notre principale source de lumière et qu'elle ait fait ses preuves en matière d'efficacité énergétique, elle est néanmoins sujette à controverses, sanitaires<sup>8</sup> d'une part et environnementales d'autre part. En effet, la particularité de certaines lampes « LED » est d'émettre un rayonnement de couleur froide (bleu ou blanc) nocif pour la santé.

Côté santé, une exposition au LED blanc/bleu, même à court-terme, est susceptible :

- D'engendrer des lésions au niveau de la rétine (développement de la cataracte). Ceci est d'autant plus vrai et irréversible pour les personnes sensibles, en ce compris les enfants.
- De perturber l'horloge biologique et le sommeil.

**i** Afin d'éviter d'exposer les plus jeunes aux effets délétères du « LED », il est conseillé de :

- Ne pas les confronter à des jouets, écrans ou autres dispositifs de divertissement à base de LED.
- Préférer des ampoules diffusant une couleur plus chaude comme le blanc chaud par exemple.
- Privilégier un éclairage indirect.

Rappelons-nous cependant que les éventuels risques liés à l'utilisation répandue de lampes « LED » sont à relativiser. En effet, tout dépend du degré d'exposition aux LED ou encore de la distance qui nous sépare de cette source lumineuse.

## LE DIMMER-VARIATEUR, UNE SOLUTION À RECOMMANDER



Heidi Van Deynse explique qu'« il y a des lieux stratégiques où on ne conseille absolument pas qu'il y ait un spot sur la tête de l'enfant tels que sur les plans change ou les espaces de vie. Même chose dans les espaces de type hall d'entrée, puisque les parents y enlèvent les vêtements et les chaussures des enfants, donc il faut que ce soit fait dans des bonnes conditions ». Mais alors, comment remédier à ce problème ? Il existe ce qu'on appelle des **dimmer-variateurs**. Ce sont des dispositifs utilisés pour moduler l'intensité lumineuse de l'éclairage afin d'ajuster la luminosité, ce qui favorise un bon confort visuel. C'est ce que les coordinatrice accueil suggèrent d'utiliser : « Ce qui peut être intéressant aussi, c'est quand même d'avoir du matériel qui est dimmable ». De plus, il est intéressant d'adopter certaines postures pour mieux se rendre compte de l'effet négatif d'un éclairage trop intense sur les enfants. La coordinatrice suggère de se coucher sur le sol, tête orientée vers les lumières pour que le/la professionnel-le de l'enfance puisse identifier ce qui est dérangeant ou pas.

## LA LUMIÈRE AU BOUT DU TUNNEL

Le thème de l'éclairage est une affaire de compromis entre la santé, l'écologie et l'économie qu'il n'est pas forcément aisé de trancher. Plusieurs solutions sont envisageables pour réduire l'impact écologique de l'éclairage en milieu d'accueil, allant de l'optimisation de la lumière artificielle jusqu'à une meilleure prise en compte de la lumière naturelle.



### Pour en savoir plus

- Brochure « Une infrastructure au service du projet d'accueil » - ONE 2019, pp. 14-15
- Brochure « Une infrastructure et des équipements au service du projet d'accueil – spécial accueillant(e)s » - ONE 2020, p.11

Alexandre Duvivier,  
en collaboration avec Nadine Vanderheyden,  
Cellule Eco-Conseil ONE

8 Pour en savoir plus sur les dangers liés au LED : anses.fr : AVIS et RAPPORT de l'Anses relatif aux effets sur la santé humaine et sur l'environnement (faune et flore) des systèmes utilisant des diodes électroluminescentes (LED)



## REFORME DE L'ACCUEIL PETITE ENFANCE : BILAN & PERSPECTIVES

Fin 2019, après des années de préparation, la réforme de l'accueil petite enfance était lancée. Faisons le point sur ce qui a déjà été mis en œuvre et sur ce qui est en cours de réalisation ou encore à réaliser d'ici fin 2025.

### QUELQUES DATES CLÉS

**2018** : adoption des orientations générales

**2019** : adoption de la nouvelle réglementation

**2020 - mi-2021** : première phase de mise en œuvre d'un ensemble de projets :

- Poursuite du passage au statut salarié des accueillant-e-s conventionné-e-s
- Lancement du subside de base pour les accueillant-e-s indépendant-e-s
- Transformation des milieux d'accueil collectifs subventionnés (projet « Butterfly »)
- Création du processus préparatoire pour les candidats à l'ouverture d'un milieu d'accueil (> l'autorisation)
- Adaptation des procédures et documentation en matière d'autorisation, de droit au subside et de gestion des subsides
- Préparation des outils de renforcement de l'accessibilité
- Création de définitions de fonction pour le personnel de direction, psycho-médicosocial, d'accueil des enfants et pour les co-accueillant-e-s d'enfants
- Création du Bilan de fonctionnement
- Digitalisation des données relatives au personnel (projet MON EQUIPE) via PRO-ONE
- Digitalisation du processus préparatoire, de l'autorisation, du Bilan de fonctionnement, de la gestion des subsides des crèches via PRO-ONE
- Développement de nouvelles formations initiales

La réalisation de ces travaux a été rendue beaucoup plus difficile en raison de la crise de la COVID-19 : difficulté de communication, d'accompagnement, surcharges des équipes, priorité à la gestion de la crise (création et gestion des aides, mesures sanitaires...).

**2021-2025** : Négociation et mise en œuvre du nouveau contrat de gestion ONE qui fixe les axes fondamentaux pour la poursuite de la réforme.

### HIER, AUJOURD'HUI ET DEMAIN ?

Pour présenter cette évolution le fil rouge sera celui des quatre objectifs opérationnels de la réforme.

#### 1. ADAPTATIONS DE L'ORGANISATION GÉNÉRALE DU SECTEUR DE L'ACCUEIL PETITE ENFANCE (MODIFICATION DU PAYSAGE DE L'ACCUEIL)

Ces adaptations progressives visent à permettre une plus grande cohérence de l'offre de services de l'accueil de la petite enfance et de soutenir les conditions matérielles du renforcement de la qualité et de l'accessibilité. Elles concernent les :

- Types de milieux d'accueil
- Types de pouvoirs organisateurs
- Capacités autorisables
- Normes d'encadrement minimales
- Normes de subsides

### **Mise en œuvre pour les accueillant-e-s et co-accueillant-e-s d'enfants indépendant-e-s (AEI et Co-AEI)**

Pour ces milieux d'accueil, outre la modification de dénomination (anciennement accueillant-e-s autonomes), la seule adaptation issue de la réforme consistait à la possibilité de bénéficier d'un subside de base annuel récurrent de 250€ par place.

Pour en bénéficier, outre le respect des conditions d'autorisation, il faut remplir des conditions d'accessibilité horaire (ouverture 10h par jour/5jours par semaine et 220 jours par an) et il faut être retenu dans le cadre d'un appel à projet.

Un premier appel à projet a permis d'octroyer le droit au subside de base à 135 AEI / co-AEI depuis 2020.

Un second appel prévu par le nouveau contrat de gestion a déjà été lancé et vient de se clôturer. Il permettra d'ajouter une quarantaine d'AEI /co-AEI bénéficiaires.

Depuis 2020, les AEI et co-AEI ont donc atteint leur modèle final prévu dans le cadre de cet objectif de la réforme.

### **Mise en œuvre pour les services d'accueil d'enfants (SAE)**

#### **a. TRANSFORMATION DES SERVICES**

Dans le cadre de la réforme, les agréments des Services d'accueillant-e-s conventionné.e.s (SAEC), des SAEC liés à une MCAE ou à une crèche (SAEC-MCAE et SAEC-Crèche) ont été remplacés fin 2021/début 2022 par une autorisation « Service d'accueil d'enfants » (SAE).

Dans ce cadre, la capacité anciennement fixée en nombre d'accueillant-e-s a dorénavant été fixée en places d'accueil selon des multiples de 36 places et ce pour une durée de 5 ans (soit jusque fin 2026). Les droits aux subsides ont été adaptés en conséquence début 2022.

#### **b. FINALISATION DU PASSAGE AU STATUT SALARIE DES ACCUEILLANT-E-S CONVENTIONNE-E-S**

Après le projet pilote, le statut salarié des nouvelles accueillant-e-s des services est devenu la règle et le passage des accueillant-e-s conventionné-e-s existant-e-s se poursuit.

Fin 2020 : 884 accueillant-e-s étaient sous statut salarié.  
En 2021 : 223 postes supplémentaires étaient prévus par le nouveau contrat de gestion : 85 nouvelles accueillant-e-s salarié-e-s sont entré-e-s en fonction et 138 postes de changement de statut d'accueillant-e-s conventionné-e-s existant-tes ont été octroyés.

En 2022 : 223 postes sont en cours d'attribution.

Il en sera de même de 2023 à 2025. À ce rythme toutes les accueillant-e-s conventionné-e-s devraient pouvoir devenir salarié-es d'ici 2025 (un examen des situations où le passage au statut salarié pose problème est prévu en 2024).

Par ailleurs, une adaptation de la réglementation est en cours pour permettre à bref délai l'accès au temps partiel (4/5<sup>ème</sup>) des accueillant-e-s salarié-e-s.

#### **c. TRANSITION DES « CO-ACCUEIL » CONVENTIONNES**

Suite aux concertations avec le secteur et en particulier avec la plateforme en faveur du statut salarié, l'arrêté réforme a mis fin à la possibilité de création de co-accueil au sein des services d'accueil d'enfants.

Les co-accueil existants sont appelés à se transformer/évoluer. A ce niveau, le nouveau contrat de gestion prévoit une approche visant à tout mettre en œuvre pour éviter les pertes d'activité et de places au travers une approche individualisée par SAE. Cet accompagnement débute au 2<sup>ème</sup> trimestre 2022.

Les co-accueil existants peuvent rester en place et le remplacement des départs demeure possible.

#### **d. POSTE DE DIRECTION DES SAE**

La subsidiation du poste de direction est prévue de 2022 à 2025, comme pour les crèches, par le nouveau contrat de gestion (subside dit de renforcement).

#### **e. SITUATION GLOBALE DES SAE FIN 2025**

Les SAE devraient pour l'essentiel, avoir atteint leur modèle de destination final prévu par la réforme.



### **Mise en œuvre pour les crèches**

Au niveau des milieux d'accueil collectifs, les adaptations sont importantes et complexes vu la grande diversité des types de milieux d'accueil et des modèles de financements hérités du passé.

Ces changements portent d'abord sur une simplification considérable de la typologie des milieux d'accueil et des formes de subventionnement pour les ramener à un type de milieu d'accueil : la crèche (au sens de milieu d'accueil collectif) avec quatre niveaux de subventionnement.

L'évolution se fait par pallier en fonction des moyens budgétaires prévus par le Gouvernement et donc en fonction de « modèles de destination » vers lesquels chaque crèche est appelée à évoluer progressivement.

4 modèles de destination possibles :

- Modèle de destination niveau sans subside : autorisation crèche – pas de droit au subside
- Modèle de destination niveau 1 : autorisation crèche – droit au subside de base
- Modèle de destination niveau 2 : autorisation crèche – droit aux subsides de base et d'accessibilité
- Modèle de destination niveau 3 : autorisation crèche – droit aux subsides de base, d'accessibilité et d'accessibilité horaire et/ou sociale renforcée

#### a. ADAPTATIONS DES CRECHE LANCEES EN 2020

Lors de cette phase, trois mesures ont été mises en œuvre :

La création d'une base de départ commune autour du modèle de la crèche ancienne norme. Il s'agit de transformer tous les milieux d'accueil dont le modèle de destination est le niveau 2 ou 3 en crèche « ancienne norme » au niveau de l'autorisation et du droit au subside (ex. transformation d'une MCAE en crèche).

La possibilité d'adaptation des capacités autorisées et subventionnées jusqu'au multiple de 7 places supérieur afin de renforcer le passage aux nouvelles normes de capacité.

Le début du passage vers le nouveau modèle de subventionnement en personnel par l'octroi d'un premier subside de 250€ par place à affecter au financement de personnel selon les nouvelles normes de personnel de direction – PMS – accueil des enfants.

#### Résultats :

Évolution des transformations en crèche ancienne norme

Type de milieu d'accueil	Nombre 2019	Nombre 11/2021	% réalisé
MCAE	156	21	86%
PREGARDIENNAT	35	8	77%
CRECHE PARENTALE/ PERMANENTE	3	1	67%
MILIEU D'ACCUEIL FONDS DE SOLIDARITE 2	25	5	80%
HALTE-ACCUEIL ET MAISON D'ENFANTS EX FESC/ EX FSE/ SUBSIDE HA ONE	50	35	30%
MAISON D'ENFANTS / HALTE ACCUEIL AYANT CHOISI LE NIVEAU 2 SUR BASE DE LA CONDITION DE L'AIDE A L'EMPLOI		28	

#### Évolution du nombre de crèches « ancienne norme »

490 unités en 2019 soit 69,5 % des milieux d'accueil collectifs subventionnés et 702 unités en novembre 2021 soit 94,5% des milieux d'accueil collectifs subventionnés.

On peut donc considérer que la transition vers le modèle crèche ancien modèle est un succès et est en voie de finalisation.

#### Passage au multiple de 7 places supérieur

539 nouvelles places accessibles PFP (Participation Financière Parentale) selon le barème ONE ont été créées dans le cadre du passage au multiple de 7 places supérieur.

La transformation des maisons d'enfants et haltes-accueil ayant choisi le niveau 2 sur la base de la condition de l'aide à l'emploi a permis de faire passer 529 places anciennement avec tarif libre en places avec application de la PFP selon barème ONE, les rendant ainsi plus accessibles financièrement.



#### b. ÉVOLUTION DES MILIEUX D'ACCUEIL COLLECTIF (CRÈCHES) DE 2022 À 2025

Quatre mesures sont prévues :

1. La poursuite et la finalisation de la transformation vers la crèche ancien modèle.
2. La mise en œuvre et le financement des nouvelles normes pour le poste de direction et pour le personnel psycho-médico-social pour les crèches dont le modèle de destination est le niveau 1 (ex. maisons d'enfants et halte-accueil ne relevant pas du niveau 2 ou 3 et dont le pouvoir organisateur répond aux normes de subvention), 2 et 3 (subside dit de renforcement).

Le contrat de gestion prévoit la mise en œuvre du subside de renforcement de 2022 à 2025 à concurrence de 2/5<sup>ème</sup> des milieux d'accueil en 2022 (prévu au 2<sup>ème</sup> trimestre), 1/5<sup>ème</sup> par an ensuite dans la limite des moyens budgétaires.

Les milieux d'accueil seront appelés à participer par ordre d'ancienneté de l'autorisation d'accueil en distinguant les crèches dont le modèle de destination est le niveau 1 et les autres milieux d'accueil (crèche modèle de destination niveau 2/3 et SAE).

Des situations spécifiques seront prévues dans lesquelles la subsidiation du poste de direction/PMS pourra être remplacée par la subsidiation de personnel d'accueil des enfants.

3. Le maintien des 250€ par place aussi longtemps que le milieu d'accueil n'a pas atteint son modèle de destination ou ne bénéficie du subside de renforcement.
4. La mise en place d'un test à blanc pour les milieux d'accueil bénéficiant des subsides ex-Fesc/ex FSE/ subsides halte-accueil ONE.

### c. SITUATION GLOBALE DES CRECHES FIN 2025

Les crèches dont le modèle de destination est le niveau sans subside ou le subside de base seront à leur modèle de destination.

Les crèches dont le modèle de destination est le niveau 2 ou 3 auront pour l'essentiel atteint le modèle crèche « ancienne norme » et bénéficieront toutes des normes de direction/PMS.

Les subsides ex-Fesc/ex Fse et halte accueil auront été convertis en subsides en personnel selon les normes de l'arrêté réforme.

En 2024, l'ONE évaluera les moyens nécessaires pour finaliser le financement des normes de subventionnement des crèches niveau 2 et 3 afin d'envisager avec le Gouvernement la finalisation de la réforme pour les crèches.

## 2. RENFORCEMENT DE L'ACCESSIBILITÉ DANS TOUTES SES DIMENSIONS

### Accessibilité géographique et service universel

A cet égard, la réforme vise notamment à tendre vers un objectif minimum de 33% de taux de couverture subventionné (accessible PFP) et de 50 % de taux de couverture global sur le territoire de chaque commune avec un certain nombre d'ajustements (prise en compte de la demande, situation socio-économique de la population...).

La poursuite des efforts de création de places est un élément fondamental en matière d'accueil de la petite enfance.

A ce stade, un nouveau Plan Cigogne est en préparation avec un objectif ambitieux de créer 5200 nouvelles places en crèches modèle de destination niveau 2 d'ici fin 2026.

### Accessibilité financière

Le contrat de gestion prévoit une modification du barème ONE de PFP afin de permettre une réduction des montants à payer pour les bas et moyens revenus. Les travaux sont en cours et devraient aboutir pour 2023.

### Accessibilité sociale et culturelle

Le nouveau contrat de gestion vient soutenir l'accent mis sur ces enjeux fondamentaux par la réforme au travers de la mise en place d'une Task force accessibilité. Celle-ci est chargée de préparer des plans pluriannuels visant à renforcer structurellement l'accessibilité tant primaire que secondaire singulièrement pour les familles les plus vulnérables.

La Task force visera à mobiliser l'ensemble du secteur autour de ces questions en s'appuyant sur les données scientifiques et sur les pratiques déjà développées par les milieux d'accueil.

## 3. RENFORCEMENT DE LA QUALITÉ DE L'ACCUEIL

### Évolution des formations initiales

L'adaptation des formations reconnues et des mesures transitoires fait l'objet d'un chantier mené par la Ministre de l'enfance qui devrait être finalisé fin juin 2022.

La réforme prévoit par ailleurs le développement de nouvelles formations initiales qui devraient être progressivement mises en place d'ici fin 2025 :

- Formations pour les personnes en charge de l'accueil des enfants
- Mise en place d'un bachelier en accueil et éducation de l'enfance
- Mise en place d'une formation de direction

### Évolution des formations continues

Un renforcement des minima de formation continue est prévu (2 jours par an en moyenne) ainsi que la mise en place d'un plan de formation continue en lien avec le projet d'accueil.



### Mise en place du processus préparatoire et des bilans de fonctionnement

Le processus préparatoire destiné aux candidats à l'ouverture d'un milieu d'accueil a été généralisé et est maintenant pleinement en place. Plusieurs centaines de candidats ont déjà eu l'occasion d'y participer (malgré la crise COVID-19).

La réforme prévoit également le déploiement de bilans de fonctionnement (applicable à tous les milieux d'accueil et portant sur l'ensemble de l'activité du milieu d'accueil) qui favorisent une démarche d'auto-évaluation.

Après une phase test en 2021, la mise en œuvre progressive des bilans de fonctionnement sera entamée en 2022 (plus de 1900 bilans attendus entre 2022 et 2027 et autant de bilans intermédiaires).

Il s'agit d'une évolution importante pour le suivi des milieux d'accueil et leur implication dans la réflexion autour de leur pratique d'accueil et de la mise en œuvre de la réglementation. Ce processus nouveau devrait également permettre de clarifier et d'uniformiser les évaluations des milieux d'accueil.

#### 4. SIMPLIFICATION ADMINISTRATIVE ET DIGITALISATION

##### Simplification de procédure

- Clarifier la procédure d'autorisation en distinguant les conditions à remplir avant et après l'autorisation : réalisé.
- Supprimer l'étape administrative de l'agrément : réalisé.
- Supprimer l'attestation de qualité : réalisé.
- Clarifier les processus de contrôle : réalisé au travers du processus préparatoire et du Bilan de fonctionnement.
- Supprimer l'intervention accueil : en cours.
- Supprimer la déclaration obligatoire visée à l'article 6 du décret : réalisé.
- Simplifier le calcul de la PFP ONE en le basant sur l'avertissement extrait de rôle : en cours.

##### Digitalisation

PORTAIL PRO.ONE – POUR LES POUVOIRS ORGANISATEURS ET LES PROFESSIONNELS DES MILIEUX D'ACCUEIL.

- Signalétique des milieux d'accueil : réalisé.
- Processus préparatoire : réalisé.
- Gestion des autorisations : réalisé.
- Gestion des droits au subside : en cours.
- Gestion des demandes de subside : réalisé pour les crèches, en 2023 pour les SAE.
- Bilan de fonctionnement : réalisé, en 2023 pour les SAE.
- Gestion du personnel du milieu d'accueil : réalisé via « Mon Equipe ».
- Communications relatives aux secteurs : en cours
- Gestion du prochain appel Cigogne : en cours.
- Accompagnement structurel des professionnels : en cours - prévu courant 2022.

Deux nouvelles fonctionnalités importantes sont en cours de préparation pour 2023 – 2024 :

- Gestion en ligne des pré-demandes d'accueil.
- Gestion en ligne du calcul de la PFP dans les milieux d'accueil subventionnés.

Eddy GILSON  
Responsable Direction Appui & Conseil

## RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES ANNUELS

Un projet de décret relatif à l'adaptation des rythmes scolaires dans l'enseignement a été approuvé par le Gouvernement puis le Parlement de la Communauté française fin mars 2022.

À partir de la rentrée scolaire 2022, la répartition des jours de cours et de congé change. L'année scolaire débutera le dernier lundi du mois d'août et se clôturera le premier vendredi du mois de juillet. Chaque période de 7 semaines de cours sera suivie de 2 semaines de congé. Ainsi, les vacances d'automne (Toussaint) seront allongées d'une semaine tout comme les congés de détente (Carnaval). De ce fait, les vacances d'été seront réduites.



Par conséquent, l'aménagement de ces périodes scolaires pourrait probablement avoir un impact sur la gestion de vos inscriptions, notamment sur la date de départ du milieu d'accueil pour l'entrée en classe d'accueil ou à l'école maternelle. Une influence sur la fréquentation des milieux d'accueil lors des vacances élargies d'automne et de détente est possible.

Florine KAIN  
Support qualité de l'accueil et communication DCAL



# RGPD

## RÈGLEMENT GÉNÉRAL SUR LA PROTECTION DES DONNÉES

### LE RGPD, QU'EST-CE QUE C'EST ET EN QUOI CELA VOUS CONCERNE ?

**Les pouvoirs organisateurs de milieux d'accueil sont tenus de respecter le cadre légal de traitements de données à caractère personnel de leurs usagers et du personnel des milieux d'accueil.**

Depuis mai 2018, un règlement européen établit la manière dont les données personnelles doivent être traitées. Le RGPD (Règlement général sur la Protection des Données personnelles) est applicable dans toute l'Union européenne et concerne toutes les personnes/entreprises/organisations qui récoltent, stockent et traitent des données à caractère personnel. Les données à caractère personnel sont « des informations qui se rapportent à une personne physique identifiée ou identifiable ». Par exemple : le nom, le prénom, l'adresse, les informations bancaires, etc. ou la combinaison de plusieurs données qui peut conduire à l'identification d'une personne. Ce règlement a pour but de protéger la vie privée des personnes concernées. En Belgique, ce texte a été complété par la loi du 30 juillet 2018 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel.

Depuis avril 2021, le décret visant à renforcer la qualité et l'accessibilité de l'accueil de la petite enfance en Communauté française du 21 février 2019 fait également mention du traitement des données à caractère personnel, tant par l'ONE pour exercer ses missions que par les pouvoirs organisateurs des milieux d'accueil.

En effet, dans votre milieu d'accueil, vous êtes amené-e à traiter des données privées relatives aux enfants accueillis telles que leur identité (nom, prénom, date de naissance), leurs données médicales, l'identité et les coordonnées des parents, etc. Vous pouvez aussi traiter des données sensibles qui concernent le personnel de votre milieu d'accueil ou des personnes en contact régulier avec les enfants accueillis comme les certificats médicaux ou un extrait de casier judiciaire, par exemple.

Dès lors, nous vous invitons à prendre connaissance du chapitre 2/1 dudit décret afin de respecter le RGPD dans votre pratique professionnelle.



[www.one.be](http://www.one.be) > D'une loi à l'autre > Accueil > Décret du 21 février 2019

Si vous souhaitez améliorer les pratiques en matière de la protection de la vie privée et/ou mettre votre structure en conformité avec la législation en vigueur, l'Autorité de la protection des données (APD) propose

- des outils d'accompagnement pour les professionnel-le-s : <https://www.autoriteprotectiondonnees.be/professionnel/premiere-aide/toolbox>
- un projet 'BOOST' dont le but est d'aider les Micro, Petites et Moyennes entreprises de tout secteur dans la mise en œuvre du RGPD : avec des outils et des newsletter adaptés aux petites et moyennes structures : <https://www.autoriteprotectiondonnees.be/professionnel/premiere-aide/pme-/projet-boost->





## LE SARRASIN

**Vous connaissez ?** La farine de cette pseudo céréale est l'ingrédient de base des délicieuses crêpes bretonnes. Aujourd'hui, c'est du sarrasin en grains que nous vous proposons de (re) découvrir au dîner et même au goûter !

### QU'EN DISENT NOS SENS ?

Son parfum rappelle la noisette et s'accompagne d'une saveur légèrement amère. Sa texture est surprenante car elle peut être croquante ou onctueuse, voire « visqueuse » selon la façon de le préparer.

### LE SAVIEZ-VOUS ?

Le sarrasin est également appelé blé noir, pourtant il est très différent du blé. Il offre une protéine de grande qualité et ne contient pas de gluten, contrairement au blé.

**i** Le sarrasin est un féculent, il remplace donc cette famille alimentaire (pommes de terre, pâtes, riz...) du dîner.

**N'OUBLIEZ PAS** d'ajouter les 2 à 3 càc de matière grasse<sup>1</sup> crue au dîner de chaque enfant, juste avant la consommation. Elle est essentielle, notamment, au développement du cerveau et participe à « humidifier » la préparation. Pensez à répartir cette matière grasse sur les légumes et les féculents.

1 3 càc de matière grasse par enfant jusqu'à l'âge de 18 mois et 2 càc pour les plus grands.

2 Voir l'article du Flash Accueil n° 36, p 11 à 15 : « Diversification et textures alimentaires » (2019).

3 Les quantités d'épices peuvent être adaptées selon « le goût ».



### Sarrasin sauté à l'indienne

**Pour 4 enfants**

**Âge :** vers 10 à 12 mois selon la capacité de mastication<sup>2</sup>

**Ingrédients**<sup>3</sup>

- 125g de sarrasin en grains
- 500ml d'eau fraîche du robinet
- 1 oignon doux
- 1 gousse d'ail
- ¼ cuillère à café (càc) de cumin en poudre
- ¼ càc de curcuma en poudre
- ½ càc de coriandre en poudre
- Un filet d'huile d'olive
- Facultatif : quelques feuilles de coriandre fraîche hachées

**Préparation**

**10 minutes**

**cuisson 25 à 30 minutes**

- Peler et rincer l'oignon ainsi que l'ail, puis les hacher.
- Dans une sauteuse (idéalement), faire chauffer l'huile d'olive et y ajouter : l'oignon, l'ail, la coriandre fraîche et les épices, puis remuer. Cuire pendant quelques minutes afin d'obtenir une texture fondante.
- Ajouter au mélange les grains de sarrasin, remuer et cuire le tout pendant 2 minutes.
- Verser l'eau dans la sauteuse et cuire à feu moyen pendant 25 à 30 minutes.
- Le sarrasin est cuit lorsqu'il aura gonflé et absorbé toute l'eau de cuisson.



## Porridge de sarrasin

Pour 3 enfants

Âge : Dès 18 mois

### Ingrédients

- 45g de sarrasin en grains
- 400ml de lait de vache entier
- 1 sachet de sucre vanillé

### Préparation

10 minutes – cuisson 30 minutes

- 4 heures avant la préparation : mettre les grains de sarrasin dans un récipient alimentaire muni de son couvercle, ajouter de l'eau et placer-le au réfrigérateur
- Au terme du temps de trempage : éliminer l'eau et mixer les grains de sarrasin trempés
- Verser dans une casserole le lait, le sucre vanillé et le sarrasin mixé, remuer puis porter à ébullition
- Baisser le feu et cuire la préparation pendant 30 minutes en remuant régulièrement, jusqu'à ce que le mélange épaississe légèrement
- Verser le porridge dans des petits bocaux en verre<sup>4</sup> pour la dégustation



Prévoir en accompagnement des fruits frais locaux et de saison ainsi que du pain beurré. Ce dernier complètera l'apport énergétique des enfants qui en ressentent le besoin.



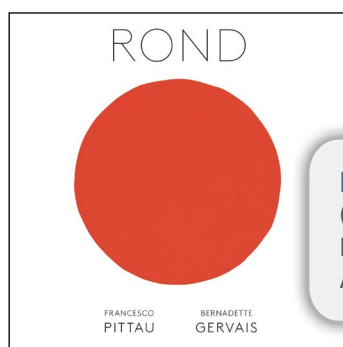
Amal ALAOUI,  
Pôle diététique  
Direction Santé ONE



## RACONTE-MOI UN LIVRE... UNE CONTRIBUTION À L'ÉVEIL CULTUREL EN MILIEU D'ACCUEIL

Et si les formes géométriques étaient synonymes de poésie et de philosophie...

La simplicité des formes géométriques autorise l'imaginaire des tout-petits à se livrer à de multiples acrobaties. Un rond, un carré et zou... la simplicité des illustrations ouvre la porte vers une compréhension du quotidien.



**ROND**  
(Francesco Pittau et  
Bernadette Gervais,  
Albin Michel jeunesse)

Tu plies par ici, je plie par là et voilà que se dévoile une demi-lune ou un carré... Un rond permet parfois d'en découvrir des tas d'autres... Un coup de ciseau et voici qu'apparaît une étoile, une spirale. Un rond peut être une orange, le cœur d'une fleur ou même la terre avec tous les copains potentiels qui s'y trouvent...

Un petit album d'une sobriété percutante. Des ronds qui se découpent sur un fond blanc et qui racontent tous les dialogues possibles entre l'adulte et l'enfant. Un livre pour jouer et manipuler mais aussi pour communiquer...



Et si ce premier voyage  
tout rond ne suffit pas...

**Il reste à découvrir  
« CARRÉ »  
tout aussi ludique...**

ET POUR ALLER ENCORE PLUS LOIN DANS LE PLAISIR PARTAGÉ :

**COUCHÉ**  
(Vincent Mathy, L'ARTICHO)



Entre l'imagier et l'inventaire, Couché propose des variations sur des êtres humains couchés. Vincent Mathy emmène l'enfant et l'adulte à la découverte de la vie en position couchée... Si certaines illustrations semblent couler de source, d'autres incitent à la réflexion... un exemple : le camion... à chacun de réfléchir et de comprendre.

Un album qui s'adresse à l'enfant et à l'adulte en pointant le crayon là où doivent se poser des questions...

Diane Sophie COUTEAU  
Directrice a.i. Service de la lecture Publique

 **FÉDÉRATION**  
WALLONIE-BRUXELLES  
CULTURE.BE

Administration générale de la Culture  
Service Général de l'Action territoriale

Désormais, un exemplaire de chacun des livres présentés dans cette rubrique se trouvera dans les rayons de la bibliothèque Espace 27 septembre. Vous pourrez l'y emprunter dans la mesure de sa disponibilité.

## IDÉES, RÉFLEXIONS À RETENIR



## PISTES DE TRAVAIL À ENVISAGER...



 Office de la Naissance et de l'Enfance - ONE

 @ONEenfance

 office-de-la-naissance-et-de-l'enfance

 onenfance

 onetvbe



ONE.be

**CONTACT**  
[flashaccueil@one.be](mailto:flashaccueil@one.be)  
02 542 13 48

### ONT COLLABORÉ À CE NUMÉRO

ALAOUI Amal  
BAUDAUX Anne  
BOCKSTAEL Anne  
BROHÉE Catherine  
BUISSERET Gaëlle  
CLAES Nathalie  
COUTEAU Diane-Sophie  
DECHAMPS Michel  
DRAIZE François-Xavier  
DUCHESNE Béatrice  
DUVIVIER Alexandre  
FORTEMPS Anne  
GEERTS Bernard  
GILSON EDDY  
KAIN Florine  
LECOCQ Béatrice

LEMOINE Claude  
LESTERQUY Mélanie  
MARCHAND Brigitte  
MAULET Nathalie  
NAUWELAERTS Julie  
PARMENTIER Benoît  
SONCK Thérèse  
UMUTONI Liliiane-Déborah  
VANDERHEYDEN Nadine  
VAN DEYNSE Heidi  
VAN RAEMDONCK Nathalie  
VAN STEENPAAL Sylvie

### Remerciements à

Crèche « Allô Candy, Gosselies  
Crèche d'Angleur Dîme, Liège  
Crèche « Châtelimômes », Charleroi  
Crèche de Grivegnée, Liège  
Crèche « l'Arbre à cabanes », Gosselies  
Crèche « Le Bilboquet », Liège  
Crèche des Venues, Liège  
Crèche « Yvonne. Vieslet », Marchienne-au-Pont

### Remerciements au Comité de rédaction

**MISE EN PAGE**  
DUJARDIN CORINNE  
VINCENT DOMINIQUE

**EDITEUR RESPONSABLE**  
Benoît PARMENTIER  
Chaussée de Charleroi, 95  
1060 Bruxelles

**TIRAGE** 4500 exemplaires  
**N° D'ÉDITION** D/2022/74.80/18  
**MAFACT** DOCBR0042